

BASE DE DONNÉES **NATIONALE SUR LES MÉDECINS**



MÉDECINS ÉQUIVALENTS À
TEMPS PLEIN, CANADA
1999-2000 ET 2000-2001



Institut canadien
d'information sur la santé
Canadian Institute
for Health Information

**Rapport sur les médecins équivalents
à temps plein, Canada,
1999-2000 et 2000-2001**

Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou diffusée sous quelque forme que ce soit ou par quelque procédé électronique ou mécanique que ce soit, y compris les photocopies, les enregistrements ou tout autre système de stockage d'information et de recherche documentaire présent ou futur, sans l'autorisation préalable du titulaire du droit d'auteur, sauf pour citer de courts passages pour un article dans une revue, un journal ou une émission radiodiffusée ou télédiffusée.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à :

Institut canadien d'information sur la santé
377, rue Dalhousie
Bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1N 9N8

Téléphone : (613) 241-7860
Télécopieur : (613) 241-8120
www.icis.ca

ISBN 1-55392-158-5

© 2003 Institut canadien d'information sur la santé

This publication is also available in English under the title of *Full Time Equivalent Physicians Report, Canada, 1999/2000 and 2000/2001* ISBN 1-55392-156-9

Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1999-2000 et 2000-2001

Table des matières

Avant-propos	i
Préface	i
Introduction	1
Notes méthodologiques	3
Historique	3
Sources et collecte des données	8
Qualité des données	12
Définition des données	13
Calculs	14
Limites des données	15
Respect de la vie privée et confidentialité	17
Produits et services	18

Tableaux de données

Tableau 1-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le type d'exercice	21
---	----

Tableau 1-2 : Changement en pourcentage dans les médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, d'une année à l'autre et selon le type d'exercice	21
--	----

Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par spécialité, Canada et les provinces

Tableau 2-1 : 1999-2000	22
-------------------------------	----

Tableau 2-2 : 2000-2001	23
-------------------------------	----

Tableau 3-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le sexe	24
--	----

Tableau 3-2 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le sexe	24
--	----

Tableau 3-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le groupe d'âge	25
--	----

Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1999-2000 et 2000-2001

Tableaux de données (suite)

Tableau 3-4 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces,
selon l'année et le groupe d'âge 26

Tableau 3-5 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les
provinces, selon l'année et le lieu d'obtention du diplôme en médecine 27

Tableau 3-6 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces,
selon l'année et le lieu d'obtention du diplôme en médecine 27

Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Tableau 4-1 : Médecine familiale	28
Tableau 4-2 : Spécialistes médicaux.....	28
Tableau 4-3 : Médecine interne	29
Tableau 4-4 : Neurologie et EEG	29
Tableau 4-5 : Psychiatrie et neuropsychiatrie.....	30
Tableau 4-6 : Pédiatrie	30
Tableau 4-7 : Dermatologie.....	31
Tableau 4-8 : Physiatrie/réadaptation	31
Tableau 4-9 : Anesthésie	32
Tableau 4-10 : Spécialistes chirurgicaux	32
Tableau 4-11 : Chirurgie générale	33
Tableau 4-12 : Chirurgie thoracique/cardiovasculaire	33
Tableau 4-13 : Urologie.....	34
Tableau 4-14 : Chirurgie orthopédique.....	34
Tableau 4-15 : Chirurgie plastique	35
Tableau 4-16 : Neurochirurgie	35
Tableau 4-17 : Ophtalmologie	36
Tableau 4-18 : Oto-rhino-laryngologie.....	36
Tableau 4-19 : Obstétrique/gynécologie.....	37
Tableau 4-20 : Spécialistes	37
Tableau 4-21 : Total des médecins	38

Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1999-2000 et 2000-2001

Tableaux de données (suite)

Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Tableau 5-1 : Médecine familiale	39
Tableau 5-2 : Spécialistes médicaux.....	39
Tableau 5-3 : Médecine interne	40
Tableau 5-4 : Neurologie et EEG	40
Tableau 5-5 : Psychiatrie et neuropsychiatrie.....	41
Tableau 5-6 : Pédiatrie	41
Tableau 5-7 : Dermatologie	42
Tableau 5-8 : Physiatrie/réadaptation	42
Tableau 5-9 : Anesthésie	43
Tableau 5-10 : Spécialistes chirurgicaux	43
Tableau 5-11 : Chirurgie générale	44
Tableau 5-12 : Chirurgie thoracique/cardiovasculaire	44
Tableau 5-13 : Urologie	45
Tableau 5-14 : Chirurgie orthopédique.....	45
Tableau 5-15 : Chirurgie plastique	46
Tableau 5-16 : Neurochirurgie	46
Tableau 5-17 : Ophtalmologie	47
Tableau 5-18 : Oto-rhino-laryngologie.....	47
Tableau 5-19 : Obstétrique/gynécologie.....	48
Tableau 5-20 : Spécialistes	48
Tableau 5-21 : Total des médecins	49

Annexes

Annexe A — Estimations démographiques nettes.....	A-1
Annexe B — Agents d'autorisation de la BDNM	B-1
Annexe C — Catégories de spécialités de la BDNM	C-1
Annexe D — Couverture pour les services de radiologie et de laboratoire rémunérés à l'acte dans la BDNM.....	D-1
Annexe E — Nombre d'habitants par médecin	E-1
Annexe F — Nombre de médecins par 100 000 habitants.....	F-1

Avant-propos

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) est un organisme pancanadien dont le mandat consiste à coordonner l'élaboration et la mise à jour d'un système d'information sur la santé complet et intégré au Canada. L'une des façons dont l'Institut s'acquitte de son mandat consiste à créer des alliances avec les chefs de file des domaines de la santé et de l'information sur la santé.

La mission de l'ICIS repose sur une planification en collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que tous les autres principaux partenaires des services de soins de santé au pays. L'Institut est chargé de fournir en temps opportun l'information appropriée et nécessaire en vue d'introduire des politiques de santé avisées, de gérer avec efficacité le système de santé canadien et de sensibiliser le public aux facteurs qui influent sur la santé.

Le *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, 1999-2000 et 2000-2001* est préparé par les Ressources humaines de la santé à l'ICIS pour appuyer la planification des ressources humaines de la santé et l'analyse de leur utilisation. L'ICIS souhaite remercier les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé et le groupe d'experts de l'ICIS sur les bases de données relatives aux médecins pour leur appui dans l'élaboration et la publication du présent rapport.

Préface

Le *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1999-2000 et 2000-2001* constitue le cinquième rapport sur les médecins équivalents à temps plein préparé par l'ICIS depuis que la Base de données nationale sur les médecins (BDNM) a été transférée de Santé Canada à l'ICIS. Parmi les autres rapports précédents, mentionnons le *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1989-1990 à 1993-1994*, le *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1993-1994 à 1995-1996*, le *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1996-1997 à 1998-1999* et le *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1998-1999 à 1999-2000* publiés en 1997, 1999, 2001 et 2002 respectivement par l'ICIS. Le rapport *Médecins équivalents à temps plein, comparaisons entre les provinces, méthodologie et statistiques, supplément 1990-1991*, produit en 1992 par la Division de l'information sur la santé de Santé Canada, contenait des chiffres tirés de la Base de données sur les soins médicaux (BDSM) qui a précédé la BDNM. En 1995, les deux bases de données ont été transférées à l'ICIS.

La BDSM a été mise sur pied pour faire suite à l'entrée en vigueur de la *Loi sur les soins médicaux* en 1967. Elle servait à contrôler les services fournis et les paiements versés par les régimes provinciaux et territoriaux d'assurance-maladie. La BDNM a élargi la BDSM en y incluant de l'information sur les caractéristiques démographiques et de pratique des médecins ainsi que sur l'âge et le sexe des patients.

Introduction

La Base de données nationale sur les médecins (BDNM) est utilisée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des groupes d'intervenants médicaux et divers organismes et chercheurs du secteur privé comme source d'information pour estimer le nombre de médecins équivalents à temps plein au Canada.

La méthodologie utilisée pour les équivalents à temps plein (ÉTP) a été élaborée pour :

- permettre de façon uniforme des comparaisons interprovinciales et intraprovinciales entre les effectifs des médecins;
- permettre de mesurer de façon uniforme les changements intervenus au fil des ans dans le nombre de médecins;
- tenir compte des différences de charge de travail entre les diverses spécialités.

Les chiffres doivent être utilisés avec prudence au moment de déterminer les besoins relatifs au nombre de médecins, car les paiements autres qu'à l'acte ne sont pas inclus à l'heure actuelle.

Dans le présent rapport, on a recours aux données sur l'utilisation des ressources médicales de 1995-1996 qui servent d'année de référence nécessaire lors de l'application de la méthodologie sur les ÉTP. Les rapports publiés précédemment et qui portent sur les résultats d'avant 1996-1997 ont utilisé les données sur l'utilisation des ressources médicales de 1985-1986 pour tablir l'année de référence. En 1998, l'ICIS a commandé une révision externe des indicateurs économiques de la BDNM, notamment la méthodologie sur les ÉTP. La recommandation suivante découlant de la révision et entourant la méthodologie sur les ÉTP a été approuvée par le Groupe d'experts de l'ICIS en 2000-2001.

« Il faudrait faire une simulation d'un nouvel ensemble de points repères et du nombre d'ÉTP avec les données de 1993-1994 ou 1994-1995. Si l'ICIS décide d'adopter les nouveaux points repères, ils devraient tenir compte de l'indexation observée lors des années précédentes (pour une période minimale de 5 ou 10 ans) et les ÉTP devraient faire l'objet d'un nouveau calcul. » (Les effets des nouvelles mesures de remboursement sur les indicateurs économiques de la BDNM, mai 1998).

On a procédé à un exercice complet de simulation sur le changement à l'année de référence (voir l'annexe G de la publication intitulée *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1996-1997 à 1998-1999.*)

Il est important de souligner qu'en 2000-2001, la Saskatchewan a changé sa politique permettant aux médecins titulaires d'un permis de remplaçant octroyé par le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan depuis plus de 11 mois d'obtenir leur propre numéro de facturation. L'amendement de la politique s'adressait aussi aux remplaçants qui pratiquaient depuis peu de temps, et dont le collège appuyait le médecin avec l'intention d'établir une pratique pour une période de plus de 11 mois. Au cours des années précédentes, ces médecins remplaçants auraient facturé leurs soins par l'entremise d'un

médecin parrain (sponsoring physician) qui possédait un numéro de facturation. Ce changement augmente le nombre de médecins ou de médecins équivalents à temps plein et, du coup, diminue les paiements moyens.

Toute question au sujet des publications ou de la BDNM devrait être adressée à :

Conseiller, BDNM
Ressources humaines de la santé, ICIS
377, rue Dalhousie, bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1N 9N8

Courriel : bdnm@cihi.ca

Tél. : (613) 241-7860
Télec. : (613) 241-8120

Notes méthodologiques

Historique

La Base de données nationale sur les médecins (BDNM) présente de l'information sur les caractéristiques démographiques des médecins et leur niveau d'activité dans le cadre du système de soins médicaux au Canada. Elle est utilisée par les gouvernements, les associations professionnelles, les sociétés d'experts-conseils, les compagnies pharmaceutiques, les chercheurs et les médias pour la planification des ressources humaines sur le plan médical et l'analyse de leur utilisation. La Conférence des sous-ministres de la Santé a approuvé la mise sur pied de la base de données en 1987 pour donner suite à une recommandation du Comité consultatif des ressources humaines en santé (CCRHS).

Le 1^{er} août 1995, la BDNM a été transférée à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Celui-ci a commencé à assumer les responsabilités de Santé Canada dans la gestion de la base de données. Auparavant, la gestion de la BDNM était assurée par le Groupe de travail sur les statistiques relatives aux soins médicaux (GTSSM) qui a été dissous au cours du transfert de la base de données à l'ICIS. Un groupe d'experts sur les bases de données relatives aux médecins a vu le jour en avril 1996 pour conseiller l'ICIS sur la qualité des données, la méthodologie et les questions portant sur l'élaboration des produits relatifs à la BDNM et à la Base de données médicales Southam (BDMS).

La BDNM représente un projet pluriannuel à plusieurs phases. La phase 1, de nature opérationnelle, renferme des données sur les caractéristiques démographiques et le niveau d'activité des médecins rémunérés à l'acte. Parmi les données sur le niveau d'activité, mentionnons la rémunération totale, le total des services, les paiements moyens par médecin et une mesure des médecins équivalents à temps plein. La phase 2 permet l'ajout de données sur les activités cliniques rémunérées en vertu d'autres régimes de remboursement (comme les salaires, les contrats et les paiements à la vacation) et la phase 3 permettra de recueillir des données sur les activités non cliniques des médecins, dont l'enseignement, la recherche et l'administration.

Rétrospective de la mesure d'un médecin équivalent à temps plein

Au Canada, les effectifs des médecins ont toujours été mesurés en fonction du nombre de médecins disponibles. Les données recueillies ont souvent servi à établir des rapports entre le nombre de médecins et le nombre d'habitants à des fins de comparaison entre les provinces ou d'analyse des changements dans le temps. Ces chiffres ont habituellement servi à mener des exercices de planification et à évaluer les décisions stratégiques. On y a eu recours en particulier dans les cas suivants :

- pour évaluer les facteurs qui contribuent à l'augmentation des coûts des soins médicaux;
- pour mener des études sur les besoins en effectifs des médecins;
- pour évaluer les tendances de la rémunération des médecins.

On a toujours considéré le nombre de médecins rémunérés à l'acte comme un indicateur économique important en matière de santé en raison du rôle important que jouent les médecins dans le cadre du système de prestation des services de santé.

Le recours au simple compte de médecins à des fins d'analyse donne à penser que tous les médecins sont sur un pied d'égalité sur le plan de leur capacité à offrir des soins aux patients. Cette méthode n'est manifestement pas plausible. En effet, certains médecins bénéficient d'une semi-retraite, d'autres travaillent à temps partiel et bon nombre ne dispensent pas de services cliniques. Même si l'on ne tient compte que des médecins rémunérés à l'acte, la disponibilité des services médicaux variera considérablement en fonction des compromis que certains d'entre eux ont fait sur le plan du partage de leur temps entre le travail rémunéré et les loisirs. Pour tenter de produire une évaluation plus significative des effectifs de médecins, on a adopté la méthode visant à compter les médecins à temps plein et les médecins équivalents à temps plein.

Les premières et les plus simples méthodes ayant servi à déterminer le nombre de médecins à temps plein reposaient sur l'utilisation de seuils de revenus. Un montant en dollars a été établi, et tout médecin affichant un revenu égal ou supérieur appartenait à la catégorie des médecins à temps plein. Les médecins dont la facturation globale était inférieure à ce montant n'étaient pas dénombrés. L'évaluation des effectifs de médecins qui en découlait était largement tributaire du seuil retenu. De plus, cette démarche ne tenait pas compte des services médicaux dispensés par des médecins à temps partiel. Selon le seuil retenu, cet algorithme permettait d'établir des statistiques indiquant aussi bien une sérieuse pénurie de ressources de médecins qu'un surcroît de médecins dans toutes les spécialités. Une amélioration apportée à cette première méthode consistait à dénombrer les médecins à temps partiel en tant que fraction des médecins à temps plein.

Outre les problèmes attribuables au choix arbitraire du seuil de revenu, cette démarche présente d'autres limites. Les chiffres ne se prêtent pas à une analyse de séries chronologiques, car le sous-ensemble de médecins dont le revenu est supérieur à tout montant repère fixe sera touché au fil du temps par des augmentations dans le tarif d'honoraires des provinces et des territoires. De même, la comparabilité sera faible en raison des différences dans les niveaux de prestation entre les provinces et les territoires.

Afin de tenter d'améliorer les comparaisons entre les provinces, les spécialités et les séries chronologiques, on a établi de nouveaux seuils correspondant aux percentiles des revenus des médecins. Par exemple, au lieu de compter dans le groupe des personnes à temps plein tous les médecins ayant touché plus de 30 000 \$, on a inclus dans cette catégorie tous ceux qui, sur le plan de la facturation, se rangeaient dans les 70 % supérieurs. Les seuils exprimés en percentiles présentent des avantages manifestes sur ceux exprimés en dollars. Il y a rajustement automatique en cas d'augmentation dans le tarif d'honoraires. Les comparaisons entre les provinces sont améliorées, mais rien n'indique encore que le seuil de temps plein d'une province traduira la même intensité de production que le seuil de temps plein d'une autre province. De plus, les seuils exprimés en percentiles s'ajustent implicitement en fonction des

changements au fil du temps, du prix des services et selon les changements d'utilisation ou du volume des services par médecin. Des méthodes de mesure d'un équivalent à temps plein basées sur les revenus moyens ou médians constituent des variantes de cette méthodologie.

Élaboration d'une mesure améliorée des équivalents à temps plein

L'élaboration d'une nouvelle mesure des ÉTP a été entreprise en 1984 par un groupe de travail composé de représentants de Santé et Bien-être social Canada, d'organismes provinciaux de soins de santé et de conseillers universitaires. Les membres du groupe de travail ont établi qu'une mesure des ÉTP devait répondre aux objectifs suivants :

- offrir une base homogène permettant d'établir des comparaisons du nombre de médecins entre les provinces et les territoires et au sein de ceux-ci;
- offrir une base homogène permettant de mesurer les changements intervenus au fil du temps dans le nombre de médecins;
- tenir compte des différences dans la charge de travail entre les diverses spécialités.

Modèle conceptuel

Toutes les mesures de l'équivalence à temps plein sont jusqu'à un certain point arbitraires, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de mesure « idéale » dérivée de techniques statistiques. Le choix d'une mesure a donc été guidé par les objectifs et par la disponibilité des données. La mesure élaborée par le groupe de travail était basée sur le modèle conceptuel décrit ci-dessous.

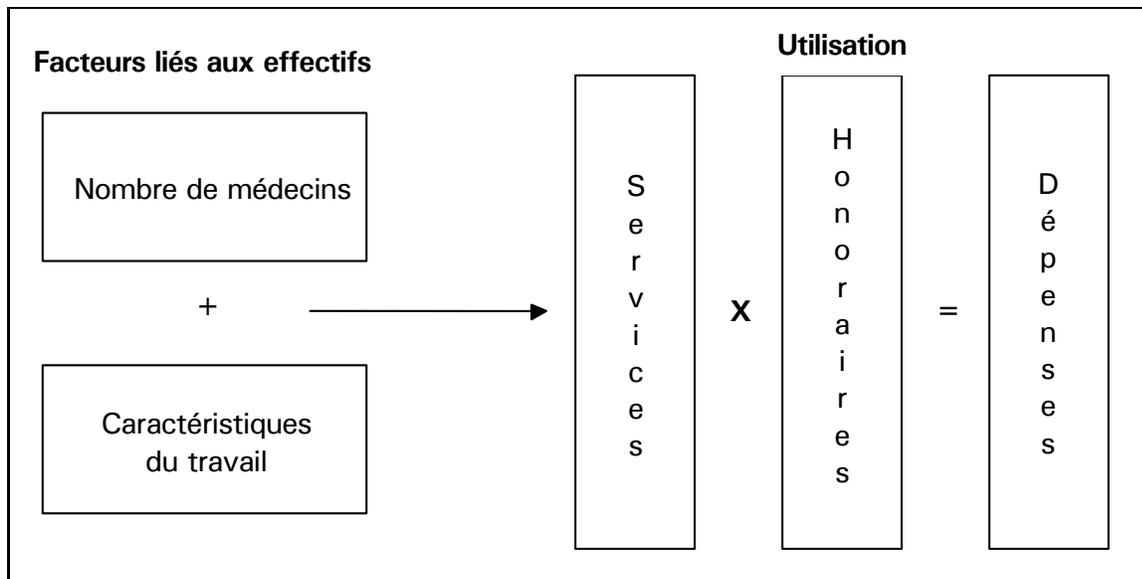


Figure 1. Relation entre le revenu et les valeurs d'ÉTP

Dans un contexte économique, on considère que les médecins et les heures de travail sont des éléments de mesure des effectifs. Les services dispensés par les médecins constituent l'élément de mesure le plus fondamental de l'utilisation, tandis que les dépenses sont le produit des services et des honoraires. La figure 1 illustre la relation entre ces trois variables.

Les choix réalistes permettant d'établir l'équivalence à temps plein étaient (1) les heures de travail, (2) les services dispensés et (3) les paiements.

Une étude interne a déterminé que le revenu horaire des médecins rémunérés à l'acte variait beaucoup après normalisation en fonction de la spécialité. Par conséquent, une mesure de l'ÉTP fondée sur les heures de travail n'offrirait pas d'évaluation précise du *rendement possible* (sur le plan des services cliniques) des médecins. Étant donné que les mesures de l'ÉTP sont utilisées le plus souvent dans un contexte où le rendement ou les dépenses occupent une place importante, on a décidé qu'une mesure du rendement serait préférable à celle des heures de travail, qui est essentiellement une mesure de l'intrant.

Même si les services correspondent à une mesure du rendement, ils ne sont pas pondérés en fonction de l'intensité ou de la valeur. Les dépenses constituent un élément de mesure des services pondérés par les honoraires. On a donc conclu que les paiements versés aux médecins constituaient la mesure du rendement la plus pertinente permettant de déterminer l'équivalence à temps plein.

Justification

Dans le modèle adopté, le revenu brut par médecin sert à mesurer le rendement ou la charge de travail. Étant donné que le rendement varie beaucoup chez les médecins d'une même spécialité, il n'a pas semblé approprié de retenir un seul seuil pour mesurer l'équivalence à temps plein. On a donc décidé d'avoir recours à une gamme de niveaux de rendement qui seraient réalistes dans le cas d'un médecin type à temps plein.

Il fallait que cette gamme puisse être définie sur le plan statistique et, après quelques essais, on a retenu comme points de repère servant à mesurer l'équivalence à temps plein les 40^e et 60^e percentiles de la grille de paiements, ajustée et définie à l'échelle nationale.

Des simulations fondées sur d'autres percentiles ont indiqué que le nombre d'ÉTP était relativement peu influencé par les autres gammes de points de repère, pourvu que ces dernières étaient symétriques (p. ex. entre les 30^e et 70^e percentiles, les totaux étaient à peu près les mêmes qu'entre les 40^e et 60^e percentiles).

Caractère global

La méthodologie actuelle de l'ICIS vise à présenter un nombre pondéré de tous les médecins dispensant des soins rémunérés à l'acte dans le cadre du système de santé au Canada. Un médecin ayant touché moins que le montant repère inférieur représente une fraction d'un ÉTP; un médecin ayant touché des honoraires qui se situent entre les points de repère correspond à un ÉTP; un médecin ayant touché des honoraires plus élevés que le montant repère supérieur vaut plus d'un ÉTP. Dans ce dernier cas, on a voulu tenir compte du fait que de nombreux médecins ont une vaste charge de travail et que la mesure de l'ÉTP devrait refléter cette réalité.

Parallèlement, on s'est servi d'un algorithme intégrant des logarithmes afin d'éviter que les médecins à revenus élevés présentent un ÉTP très élevé (par exemple, un médecin dont le revenu est trois fois plus élevé que le montant repère supérieur affiche un ÉTP de 2,1 tandis qu'un médecin dont le revenu est quatre fois plus élevé que le montant repère

supérieur présente un ÉTP de 2,4). La figure 2 illustre le lien qui existe entre le revenu et les ÉTP.

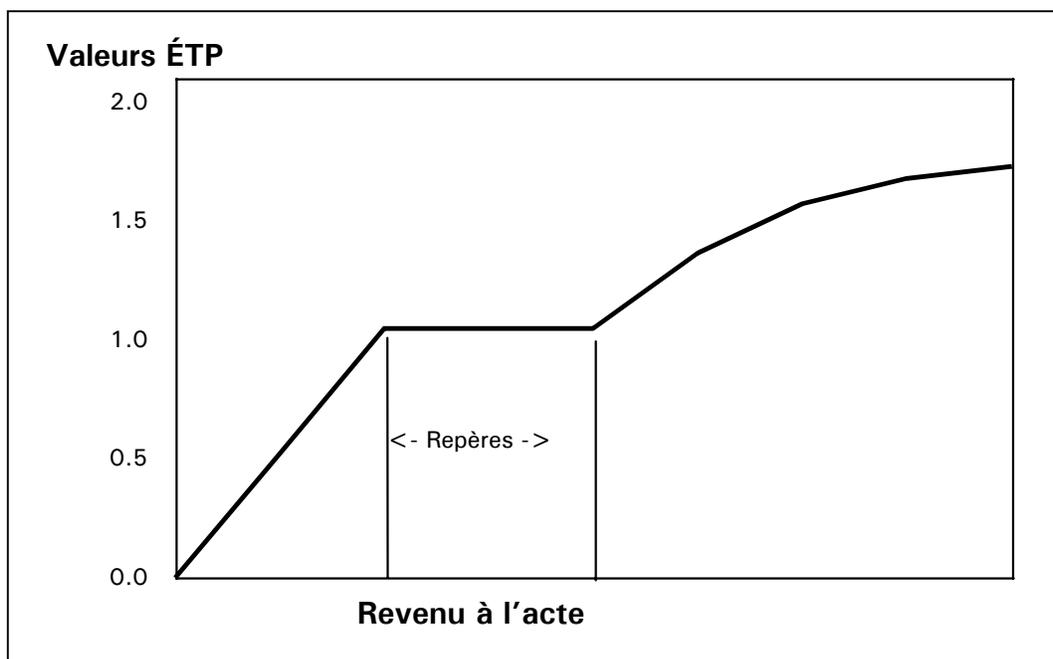


Figure 2. Lien entre le revenu et les valeurs ÉTP

Uniformité

Afin d'assurer l'uniformité entre les provinces et au fil du temps, il a fallu éliminer les répercussions des différents niveaux d'honoraires sur le revenu des médecins. La méthode adoptée a permis d'uniformiser les paiements versés à chacun des médecins afin de tenir compte des différences dans les honoraires entre les provinces pour créer des montants repères nationaux pour une année de référence. Les montants repères nationaux ont ensuite été convertis aux valeurs provinciales. Chaque année, les montants repères provinciaux sont indexés en fonction des augmentations ou des diminutions d'honoraires propres à chaque spécialité.

Les montants repères et le nombre de médecins ÉTP varient en fonction de l'année de référence utilisée pour l'analyse. À partir de 2001, les rapports de l'ICIS sur les médecins équivalents à temps plein, incluant celui-ci, se servent des données d'utilisation de 1995-1996 pour établir l'année de référence pour la mise en œuvre de la méthode ÉTP. Les rapports antérieurs avaient recours aux données d'utilisation de 1985-1986. L'annexe G du *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1996-1997 à 1998-1999*, publié en 2001, donne une description détaillée de la manière dont les changements dans l'année de référence peuvent affecter les points de repère et les chiffres sur l'ÉTP.

Sources et collecte des données

Données de la BDNM

Les données proviennent des demandes de remboursement des médecins rémunérés à l'acte acheminées à l'ICIS par les régimes provinciaux et territoriaux d'assurance-maladie. Les données sur les demandes de remboursement et les données démographiques connexes des médecins et des patients sont soumises au moyen de sept fichiers, dont trois sont remis annuellement et quatre, tous les trimestres. Les fichiers trimestriels sont soumis habituellement dans les six mois suivant la fin d'un trimestre et les fichiers annuels sont soumis dans les six mois suivant la fin de l'exercice financier.

Voici les fichiers soumis

Titre	Description
Fichier 05	Fichier d'utilisation par âge et sexe des patients
Fichier 25	Fichier des services dentaires et autres services non médicaux (ce fichier n'est pas soumis par toutes les provinces)
Fichier 30	Fichier de facturation réciproque (le Québec ne soumet pas ce fichier)
Fichier 35	Fichier des profils des médecins
Fichier 40	Fichier d'utilisation selon le code de tarifs et le NIUM
Fichier 45	Fichier d'utilisation par NIUM et par groupe d'âge et sexe des patients
Fichier 55	Fichier des changements au NIUM

Les fichiers qui ne respectent pas les dispositions appropriées définies dans le Manuel des spécifications pour la soumission des données de la BDNM sont retournés aux provinces pour qu'elles puissent apporter les corrections nécessaires et les soumettre de nouveau.

Pour obtenir une description complète de la disposition d'enregistrement de ces fichiers, veuillez consulter le Manuel des spécifications pour la soumission des données de la BDNM, disponible auprès de l'analyste principal, BDNM, ICIS.

Chiffres sur les ÉTP

On se sert de deux fichiers d'utilisation pour créer les chiffres sur les équivalents à temps plein, soit le fichier d'utilisation selon le code de tarif et le NIUM (fichier 40) et le fichier de facturation réciproque (fichier 30). Le fichier d'utilisation selon le code de tarif et le NIUM renferme tous les paiements directs pour les demandes de paiements à l'acte issues des médecins, des laboratoires et des centres de diagnostics, ainsi que les services reçus par les prestataires d'assurance-maladie à l'extérieur de leur province ou territoire mais non traités par le système de facturation réciproque (c.-à-d. essentiellement les services reçus à l'extérieur du Canada et au Québec ainsi que les services exclus de l'entente sur la facturation réciproque). Le fichier de facturation réciproque dresse les données sur les services reçus à l'extérieur de la province ou du territoire traités par le système de

facturation réciproque. Par conséquent, chaque province et territoire achemine les données sur les services que leurs médecins ont dispensés à des patients de l'extérieur de la province ou du territoire. Le Québec ne participe pas aux ententes de la facturation réciproque.

Type de données : date du service offert par rapport à la date de paiement

En règle générale, les fichiers de données sur l'utilisation sont soumis en fonction d'une date de paiement pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan et en fonction d'une date à laquelle le service est offert pour la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les provinces ayant recours à la formule selon la date du service offert attendent six mois ou jusqu'à ce que 98 % des services soient saisis avant de soumettre les fichiers de données aux fins de traitement. Veuillez consulter le tableau 1 pour obtenir une répartition annuelle par province selon le type de soumission des fichiers de données.

Tableau 1. Soumission des fichiers à la BDNM : date du service offert (DDS) par rapport à la date de paiement (DDP)

Prov.	1999-2000		2000-2001	
	DDS	DDP	DDS	DDP
T.-N.-L.		✓		✓
Î.-P.-É.		✓		✓
N.-É.	✓		✓	
N.-B.		✓		✓
Qc	✓		✓	
Ont.	✓		✓	
Man.		✓		✓
Sask.		✓		✓
Alb.	✓		✓	
C.-B.	✓		✓	

Type de données : données sur la facturation par rapport aux données sur les paiements

À l'exception du Québec, toutes les provinces soumettent des données sur les paiements. Les données sur la facturation reflètent le montant total que les médecins ont facturé au régime provincial des services médicaux pour un code de tarif particulier. Les données sur les paiements reflètent ce que l'on a réellement payé aux médecins. Le montant payé correspondrait au montant facturé moins les ajustements appliqués attribuables aux valeurs des seuils atteints, au plafonnement des revenus ou aux dispositions de récupération. En Saskatchewan, les données sur les paiements ne tiennent pas compte des paiements forfaitaires versés tenant lieu de rééchelonnement rétroactif des paiements. Ces paiements totalisaient 0,9 million de dollars en 1999-2000 et environ 11,5 millions en 2000-2001.

Modalité de paiement : niveau de couverture de la rémunération à l'acte

Les données sur les ÉTP reposent sur les paiements et la facturation des médecins rémunérés à l'acte seulement. Au cours des dernières années, l'étendue des différentes formes de paiement non fondé sur l'acte utilisées par les provinces pour rémunérer les médecins a changé (voir le tableau 2). Plusieurs autres formes de paiement, dont les salaires et la vacation, sont devenues plus courantes. Le recours à d'autres modalités de paiement varie selon les provinces et les spécialités.

Les autres formes de remboursement ne sont actuellement pas soumises à la BDNM et sont donc exclues des chiffres qui figurent dans le présent rapport.

Tableau 2. Modalité de paiement : total des médecins et pourcentage par modalité de paiement¹

Province	Année	Total des médecins	Pourcentage par modalité de paiement			
			RAA seulement	Salaire seulement	Vacation seulement	Autre ²
T.-N.-L.	1999-2000	948	70	30	s.o.	s.o.
	2000-2001	941	70	30	"	"
Î.-P.-É.	1999-2000	197	62	4	4	30
	2000-2001	223	55	5	9	31
N.-É. ³	1999-2000	1 838	52,8	1,4	0,1	45,7
	2000-2001	1 988	37,9	1,2	0,1	60,8
N.-B.	1999-2000	1 350	51,2	4,5	1,0	43,3
	2000-2001	1 355	50,3	5,9	0,8	43,0
Qc ⁴	1999-2000	14 530	83	3	7	7
	2000-2001	14 752	82	3	7	8
Ont. ⁵	1999-2000	20 868	93	s.o.	s.o.	7
	2000-2001	21 023	83	"	"	17
Man.	1999-2000	2 149	30,2	17,5 salaire/vacation		52,3
	2000-2001	2 193	30,0	17,2 salaire/vacation		52,8
Sask.	1999-2000	1 533	81,6	"	"	18,4
	2000-2001	1 565	81,7	"	"	18,3
Alb. ⁶	1999-2000	4 636	98	s.o.	1	1
	2000-2001	4 856	98	"	1	1
C.-B.	1999-2000	7 957	73,1	0,6	1,4	24,9
	2000-2001	8 074	73,2	0,4	1,5	24,9

s.o. = sans objet.

Remarques

1. Certains médecins ont recours principalement à une autre forme de remboursement, mais dans certains cas ils peuvent facturer à l'acte. En Ontario par exemple, les médecins rémunérés en vertu d'autres régimes de remboursement peuvent facturer à l'acte lorsqu'ils soignent des patients d'autres provinces ou lorsque les services qu'ils dispensent débordent de l'entente portant sur une autre forme de paiement et que ces services sont assurés. À l'Île-du-Prince-Édouard, les pédiatres salariés peuvent facturer à l'acte lorsqu'ils sont en période de disponibilité ou si une famille fait une demande spéciale pour que le médecin voie l'enfant.
2. La catégorie « autre » comprend les médecins rémunérés par un seul autre mode (p. ex. contrat, capitation) et ceux rémunérés par une combinaison de paiements à l'acte et d'autres modes de paiements.
3. Pour 1999-2000, les chiffres de la Nouvelle-Écosse comprennent 38 médecins recevant des paiements pour des services de radiologie/médecine interne/pathologie seulement et 62 médecins recevant des paiements pour des services psychiatriques seulement. Pour 2000-2001, les chiffres de la Nouvelle-Écosse incluent 29 médecins recevant des paiements pour des services de radiologie/médecine interne/pathologie seulement et 49 médecins recevant des paiements pour des services psychiatriques seulement.
4. La répartition des modes de paiement pour le Québec s'appuie sur la répartition des paiements.
5. Les chiffres pour l'Ontario correspondent au nombre de médecins admissibles à facturer selon la formule de la rémunération à l'acte. Ces chiffres varieront de ceux figurant dans l'annexe E qui indiquent les médecins ayant reçu des paiements au cours de chaque exercice financier. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec le conseiller, BDNM.
6. Les chiffres présentés sont des estimations.

Données démographiques

Les données démographiques canadiennes utilisées dans la présente publication sont compilées par la Division de la démographie de Statistique Canada. Statistique Canada prépare sur demande spéciale des estimations sur la « population assurée » qui serviront à la BDNM. Cette population correspond au nombre de personnes ayant reçu des services médicaux payés par les régimes provinciaux d'assurance-maladie. La population assurée équivaut à la population totale moins les membres des Forces armées canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada et les détenus des pénitenciers fédéraux. Les services médicaux de ces groupes de personnes sont couverts par un régime fédéral d'assurance-maladie. Les estimations sont établies pour le 1^{er} octobre d'une année donnée et sont révisées annuellement. Veuillez consulter l'annexe A pour obtenir les données démographiques nettes.

Avis aux lecteurs : Les lecteurs qui désirent obtenir plus de renseignements sur les données obtenues grâce à la collaboration de Statistique Canada peuvent se procurer des exemplaires de publications s'y rattachant par la poste en s'adressant à : Vente de publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0K9, ou en appelant au 1-613-951-7277 ou au numéro sans frais 1-800-267-6677. Ils peuvent également acheminer leur commande par télécopieur au 1-613-951-1584.

Qualité des données

Mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation

Les fichiers de la BDNM proviennent des systèmes administratifs provinciaux et territoriaux et les vérifications des données sont effectuées par les provinces avant le traitement des fichiers de la BDNM. L'ICIS ne disposant d'aucune méthode de contrôle sur ces vérifications, tous les fichiers de données qu'il reçoit font l'objet de mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation de la BDNM. L'étendue de ces mesures est limitée car on ne peut confirmer les données auprès de la source. Parmi les mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation utilisées, mentionnons un examen du nombre total d'enregistrements, du nombre de services et du montant en dollars de chaque fichier, la vérification de chaque valeur dans les champs par rapport aux valeurs acceptables, la vérification des codes de tarif invalides, la vérification des numéros d'identification unique du médecin (NIUM) dont la disposition n'est pas logique ainsi qu'un examen logique des données traitées. Les fichiers non conformes aux mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation sont retournés aux fournisseurs de données afin qu'ils soient corrigés et retransmis.

Autres vérifications de la qualité des données

Le nombre de services, les montants en dollars ainsi que d'autres indicateurs économiques sont validés par rapport aux données des années antérieures et aux rapports annuels provinciaux et territoriaux.

Les fournisseurs de données ont l'occasion de revoir leurs propres données pour en déterminer la validité et la cohérence. Avant sa diffusion, la présente publication a été revue par les agents d'autorisation des régimes provinciaux et territoriaux d'assurance-maladie. Pour obtenir la liste complète des agents d'autorisation provinciaux et territoriaux, veuillez consulter l'annexe B.

Définition des données

Équivalent à temps plein (ÉTP)

L'équivalent à temps plein est une mesure utilisée pour estimer si un médecin travaille à temps plein par opposition à temps partiel.

Province et territoire d'exercice

La province et le territoire d'exercice correspond au lieu où le médecin est inscrit et reçoit des paiements du régime provincial ou territorial d'assurance-maladie. Des médecins peuvent exercer dans plus d'une région au cours d'un exercice financier donné. Par exemple, un médecin peut déménager d'une province à une autre au cours d'un exercice financier ou dispenser des services dans deux provinces de façon régulière (p. ex. un médecin offrant des services dans des régions frontalières, comme Ottawa-Hull). Cette situation peut occasionner un compte double des médecins, sauf à l'échelle nationale, où les comptes des médecins ne sont pas basés sur la province ou le territoire d'exercice.

Spécialité

La désignation des spécialités des médecins figurant dans la BDNM est attribuée par les régimes provinciaux et territoriaux d'assurance-maladie et ces spécialités sont regroupées dans la BDNM par l'équivalent national. Parmi les deux spécialités, soit la spécialité reconnue la plus récente et la spécialité établie par le régime de rémunération, on utilise la dernière aux fins de préparation du présent rapport.

Dans trois provinces, la Nouvelle-Écosse, le Québec et la Colombie-Britannique, les données sur les spécialistes en santé publique sont comprises dans les chiffres sur la médecine familiale. Pour toutes les provinces et les territoires, les spécialistes non diplômés et la médecine communautaire sont également regroupés avec la médecine familiale, sauf en Ontario où la médecine communautaire, la santé publique, la médecine du travail et la pédocardiologie sont considérées comme faisant partie de la médecine interne. Celle-ci englobe des sous-spécialités, dont la cardiologie, la gastro-entérologie, l'hématologie, la rhumatologie, la génétique et l'oncologie médicale. La psychiatrie comprend la neuropsychiatrie. La neurologie tient compte des spécialistes en EEG et la physiothérapie comprend les spécialistes en électromyographie. Les spécialistes dotés de la double spécialité « ophtalmologie/oto-rhino-laryngologie » sont regroupés avec les ophtalmologues.

De plus, à l'Île-du-Prince-Édouard, le petit nombre de plasticiens et d'urologues est regroupé avec la chirurgie générale pour des raisons de respect de la vie privée et de confidentialité.

Au Québec, les médecins peuvent avoir deux situations différentes qui comprennent deux spécialités différentes : une pour la facturation à l'intérieur de la province et une pour la

facturation à l'extérieur de la province. Ces deux situations différentes apparaissent dans le fichier 35 (fichier des profils des médecins) comme deux enregistrements différents avec le même numéro d'identification unique du médecin, d'où les enregistrements en double dans le fichier quand il s'agit de médecins individuels. Seul le deuxième enregistrement est retenu dans la BDNM. Cela donne lieu à une attribution erronée de la spécialité pour certains paiements. Environ 100 médecins par année sont touchés par cette attribution erronée.

Pour obtenir une liste complète des désignations des spécialités et leurs regroupements, veuillez consulter l'annexe C.

Numéro d'identification unique du médecin (NIUM)

Un identificateur unique est créé par la province ou le territoire à l'aide de composantes du prénom et du nom de famille du médecin (brouillés au moyen d'un algorithme), sa date de naissance, le sexe et le lieu d'obtention de son diplôme.

Calculs

Chiffres

Tous les chiffres s'appuient sur le nombre de médecins recevant des paiements de chaque régime provincial suivant la formule de la rémunération à l'acte. Les totaux du Canada correspondent au nombre total des provinces. Les médecins inscrits simultanément dans plus d'une province figureront à titre de médecins distincts dans chaque province et seront comptés en double à l'échelle nationale.

Mesure de l'ÉTP

1. Choisir une année de référence pour l'estimation. L'année de référence en cours est 1995-1996.
2. Créer une base de données nationale sur l'ÉTP en fonction de l'année de référence.
 - Choisir dans la BDNM tous les enregistrements ayant trait aux médecins qui ont reçu au moins un versement d'honoraires au cours de chacun des trimestres de l'année de référence pour des services rendus dans leur province de résidence à des patients habitant dans cette province.
 - Créer pour chaque province et chaque catégorie de médecins spécialistes un fichier qui comprend le total des montants facturés par chaque médecin au cours de l'exercice financier en question.
 - Éliminer les disparités interprovinciales des paiements attribuables à des grilles d'honoraires différentes. Pour ce faire, appliquer au revenu brut de chaque médecin l'indice pertinent tiré de la Comparaison des tarifs d'honoraires (CTH).

Remarque : On n'établit pas de statistiques sur l'ÉTP relativement aux médecins appartenant aux spécialités de la radiologie ou de la médecine de laboratoire. Les médecins rémunérés dans plus d'une spécialité au cours d'une année sont intégrés à celle pour laquelle ils percevaient la plupart de leurs honoraires.

3. Calculer les montants repères inférieurs et supérieurs pour l'année de référence.
 - Dans chaque spécialité, ordonner les montants de paiement et répartir les médecins en fonction des niveaux de paiement.
 - Établir le montant figurant au 40^e percentile comme étant le montant repère inférieur national et celui qui figure au 60^e percentile comme étant le montant repère supérieur national.
 - Pour calculer les montants repères inférieurs et supérieurs des provinces, rajuster les montants repères nationaux à l'aide de l'indice tiré de la CTH.

4. Calculer les montants repères pour des années autres que l'année de référence.
 - Accroître (ou réduire pour les années antérieures par rapport à l'année de référence) les montants repères provinciaux pour chaque spécialité en fonction des pourcentages d'augmentation annuelle des honoraires spécifiques à chaque spécialité.

5. Créer une base de données des ÉTP pour l'estimation.
 - Choisir dans la BDNM tous les enregistrements ayant trait aux médecins qui ont reçu au moins un versement d'honoraires au cours d'un exercice financier pour des services rendus dans leur province de résidence à des patients habitant dans cette province.
 - Pour chaque province et chaque spécialité de médecins, créer un fichier qui englobe le montant total facturé par chaque médecin au cours de l'exercice financier.

6. Calculer les statistiques relatives aux ÉTP.
 - Compter le nombre de médecins dont les paiements se situent entre les montants repères comme un ÉTP.
 - Compter le nombre de médecins recevant des paiements inférieurs au montant repère comme une fraction d'ÉTP correspondant au rapport entre le montant des paiements et le montant repère inférieur.
 - Compter le nombre de médecins dont les paiements sont supérieurs au montant repère en faisant appel à une relation log-linéaire, c'est-à-dire calculer un ÉTP plus le logarithme du rapport entre le montant des paiements et le montant repère supérieur.

Limites des données

Attribution des spécialités

On demande aux provinces et aux territoires de présenter de l'information sur deux catégories de spécialités dans les fichiers de la BDNM, soit la spécialité reconnue la plus récente ainsi que la spécialité du régime de rémunération. On entend par « spécialité reconnue la plus récente » la spécialité la plus récente acquise du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, du Collège des médecins du Québec ou du Collège des médecins de famille du Canada. La spécialité figurant au régime de rémunération peut

être différente ou non de la spécialité reconnue la plus récente et devrait correspondre au domaine de spécialité dans lequel le médecin dispense la plupart de ses services. La spécialité figurant au régime de rémunération n'est pas fournie par toutes les provinces et les territoires.

Dans le présent rapport, on utilise la spécialité figurant au régime de rémunération. Les provinces et les territoires peuvent présenter des renseignements sur la spécialité reconnue la plus récente en l'absence d'information sur la spécialité figurant au régime de rémunération. La spécialité reconnue la plus récente peut coïncider ou non avec le genre de pratique qu'exerce un médecin en réalité.

De plus, on attribue à un médecin ayant exercé plus d'une spécialité au cours d'un exercice financier la spécialité lui ayant permis d'obtenir la plupart de ses revenus.

Les statistiques de l'ICIS sur les médecins équivalents à temps plein peuvent différer des statistiques provinciales et territoriales en raison des différences dans la façon de regrouper les spécialités. Par exemple, l'ICIS regroupe la neuropsychiatrie avec la psychiatrie tandis qu'au Québec, on la rattache à la neurologie. L'ICIS englobe l'électromyographie avec la physiothérapie, ce qui n'est pas le cas au Québec. Chacune des sous-spécialités regroupées sous la spécialité de la médecine interne à l'ICIS est rapportée séparément dans les rapports au Québec. Veuillez consulter l'annexe C pour obtenir les regroupements de spécialités à l'ICIS.

Finalement, les calculs des repères ÉTP de l'année de référence pour le Québec comprennent les paiements versés par la commission provinciale des accidents du travail. Les paiements semblables ne sont pas déclarés par les autres provinces et territoires, à l'exception de la Colombie-Britannique, où de tels paiements sont déclarés à la suite de l'année de référence (1995-1996). Ce rapport inclut donc les paiements de la commission des accidents du travail du Québec, mais exclut ceux de la Colombie-Britannique. Afin d'améliorer la comparabilité entre les provinces, les prochains rapports de la BDNM excluront les paiements de la commission des accidents du travail des calculs des repères de l'année de référence ainsi que des autres indicateurs de la BDNM.

Médecins en radiologie et pathologie (laboratoire)

Les radiologistes, les pathologistes ainsi que les directeurs de laboratoire sont exclus de ce rapport. On a tenu compte des paiements effectués dans le cas des services de radiologie et de laboratoire dispensés par un médecin qui n'est pas un radiologiste, un pathologiste, ni un directeur de laboratoire. Les paiements d'honoraires versés aux radiologistes ou aux pathologistes dans le cadre du régime d'assurance-maladie sont nuls ou minimes dans les quatre provinces atlantiques, relativement faibles au Québec, mais importants dans les autres provinces. Par l'omission de ces paiements dans toutes les provinces, on rend les données plus comparables. Veuillez consulter l'annexe D pour obtenir de l'information sur la nature des paiements à l'acte dans le cas des services de radiologie et de laboratoire qui sont compris dans les fichiers de données de la BDNM, mais exclus du présent rapport.

Respect de la vie privée et confidentialité

L'ICIS a recours à trois mesures de protection afin de protéger le respect de la vie privée et la confidentialité des données sur les médecins.

Numéro d'identification unique du médecin (NIUM)

Le nom des médecins n'est pas utilisé dans les fichiers provinciaux et territoriaux. Le fournisseur de données élabore plutôt un numéro d'identification unique du médecin (NIUM) par l'utilisation d'éléments du nom du médecin, sa date de naissance, son sexe et l'endroit d'obtention de son diplôme. La partie nominale du NIUM est brouillée à l'aide d'un algorithme connu uniquement des provinces et des territoires. Le NIUM permet de protéger le respect de la vie privée et la confidentialité du médecin et d'assurer un suivi du cheminement professionnel du médecin au Canada.

Politique sur l'accès et la diffusion des données de la BDNM

La diffusion des données de la BDNM est régie par la Politique sur l'accès et la diffusion des données de la BDNM établie par les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé et gérée par l'ICIS. Selon le type de client, le niveau de données agrégées, la province ou le territoire et l'indicateur d'intérêt, l'ICIS peut ne pas être en mesure de diffuser les données au client sans l'autorisation préalable de la province ou du territoire. Cette mesure est en place pour aider à protéger le respect de la vie privée et la confidentialité des médecins.

Politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée et la confidentialité

La diffusion des données de la BDNM, qu'il s'agisse d'un produit courant ou d'une demande spéciale, est régie par *Principes et politiques pour la protection des renseignements personnels sur la santé et politiques pour l'information sur l'établissement*. Veuillez vous référer au site Web de l'ICIS (www.icis.ca) pour obtenir plus de renseignements, incluant un exemplaire du document sur les politiques et les procédures.

Produits et services

Trois types de produits sont issus de la BDNM — les demandes ad hoc, les publications et les projets spéciaux. Les demandes ad hoc représentent en général de courtes requêtes qui ne nécessitent pas de ressources importantes en matière de programmation. Parmi les demandes ad hoc les plus courantes, mentionnons le compte de services et les sommes en dollars par code de tarif particulier ou par intervention. La plupart des demandes ad hoc peuvent être traitées au moyen des rapports standard qui sont préparés annuellement.

Voici les publications qui existent actuellement :

- Rapport sur les paiements moyens par médecin, Canada
- Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada
- Rapport sur les catégories du système de groupement national, Canada
- Rapport sur la facturation réciproque, Canada

Pour obtenir de l'information sur les années des publications et sur les périodes de déclaration couvertes par ces rapports, veuillez vous référer au site Web de l'ICIS (www.icis.ca).

Les projets spéciaux nécessitent une planification et l'affectation de ressources supplémentaires. Pour connaître les coûts afférents à ces produits et services, veuillez communiquer avec les Ressources humaines de la santé à l'ICIS.

Tableaux de données

Tableau 1-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le type d'exercice

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1999-2000											
Médecine familiale	431,29	104,71	627,62	501,39	5 499,93	9 977,99	749,56	810,26	2 363,04	3 432,97	24 498,76
Spécialités médicales	163,12	29,93	228,29	226,83	3 801,63	5 983,94	427,11	261,68	1 081,83	1 493,78	13 698,14
Spécialités chirurgicales	95,91	28,36	213,75	181,49	1 782,07	2 808,19	220,95	204,18	525,12	789,50	6 849,52
Total des spécialités	259,03	58,29	442,04	408,32	5 583,70	8 792,13	648,06	465,86	1 606,95	2 283,28	20 547,66
Total des médecins	690,32	163,00	1 069,66	909,71	11 083,63	18 770,12	1 397,62	1 276,12	3 969,99	5 716,25	45 046,42
2000-2001											
Médecine familiale	382,89	102,87	618,10	502,36	5 582,18	10 056,66	793,89	836,54	2 452,49	3 434,38	24 762,36
Spécialités médicales	175,15	30,97	227,37	221,60	3 529,70	6 126,54	464,10	271,04	1 129,15	1 504,54	13 680,16
Spécialités chirurgicales	103,67	28,06	215,00	178,56	1 701,00	2 875,06	226,99	206,69	536,06	776,65	6 847,74
Total des spécialités	278,82	59,03	442,37	400,16	5 230,70	9 001,60	691,09	477,73	1 665,21	2 281,19	20 527,90
Total des médecins	661,71	161,90	1 060,47	902,52	10 812,88	19 058,26	1 484,98	1 314,27	4 117,70	5 715,57	45 290,26

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 1-2 : Changement en pourcentage dans les médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, d'une année à l'autre et selon le type d'exercice

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1999-2000 et 2000-2001											
Médecine familiale	-11,22	-1,76	-1,52	0,19	1,50	0,79	5,91	3,24	3,79	0,04	1,08
Spécialités médicales	7,37	3,47	-0,40	-2,31	-7,15	2,38	8,66	3,58	4,37	0,72	-0,13
Spécialités chirurgicales	8,09	-1,06	0,58	-1,61	-4,55	2,38	2,73	1,23	2,08	-1,63	-0,03
Total des spécialités	7,64	1,27	0,07	-2,00	-6,32	2,38	6,64	2,55	3,63	-0,09	-0,10
Total des médecins	-4,14	-0,67	-0,86	-0,79	-2,44	1,54	6,25	2,99	3,72	-0,01	0,54

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.
s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 2-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par spécialité, Canada et les provinces, 1999-2000

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine familiale	431,29	104,71	627,62	501,39	5 499,93	9 977,99	749,56	810,26	2 363,04	3 432,97	24 498,76
Spécialités médicales	163,12	29,93	228,29	226,83	3 801,63	5 983,94	427,11	261,68	1 081,83	1 493,78	13 698,14
Médecine interne	75,29	13,18	67,50	93,78	1 520,30	2 315,51	144,76	107,23	380,46	477,24	5 195,25
Neurologie	6,42	0,37	6,22	15,01	196,06	192,99	14,69	15,75	41,70	67,77	556,98
Psychiatrie	26,82	5,16	50,98	28,48	828,54	1 616,29	96,96	39,42	268,39	375,07	3 336,11
Pédiatrie	22,57	3,72	21,04	25,62	489,68	756,13	76,16	32,91	163,61	150,67	1 742,11
Dermatologie	4,00	0,67	7,38	5,98	170,44	161,73	7,42	3,69	36,29	47,37	444,97
Physiatrie	0,01	0,17	4,66	4,11	87,97	129,95	9,09	3,51	12,74	20,37	272,58
Anesthésie	28,01	6,66	70,51	53,85	508,64	811,34	78,03	59,17	178,64	355,29	2 150,14
Spécialités chirurgicales	95,91	28,36	213,75	181,49	1 782,07	2 808,19	220,95	204,18	525,12	789,50	6 849,52
Chirurgie générale	27,61	11,85	52,26	35,68	426,91	722,61	51,61	53,28	119,42	176,83	1 678,06
Chirurgie thoracique/cardiovasculaire	3,71	n/a	14,59	10,09	68,64	24,40	14,03	10,47	19,43	24,81	190,17
Urologie	7,91	1,72	18,83	17,03	124,16	206,80	14,35	15,30	32,18	66,73	505,01
Chirurgie orthopédique	11,49	3,73	23,13	27,34	270,76	351,07	31,06	25,77	75,37	113,71	933,43
Chirurgie plastique	1,58	**	10,42	12,34	90,77	142,48	14,10	14,48	32,40	47,42	365,99
Neurochirurgie	4,34	s.o.	0,13	3,64	48,05	64,85	5,75	3,93	18,40	27,55	176,64
Ophthalmologie	10,64	3,61	47,29	28,29	265,02	427,68	25,93	32,99	87,01	155,90	1 084,36
Oto-rhino-laryngologie	9,66	1,72	11,38	14,38	158,85	214,97	12,96	12,73	33,02	57,51	527,18
Obstétrique/gynécologie	18,97	5,73	35,72	32,70	328,91	653,33	51,16	35,23	107,89	119,04	1 388,68
Total des spécialités	259,03	58,29	442,04	408,32	5 583,70	8 792,13	648,06	465,86	1 606,95	2 283,28	20 547,66
Total des médecins	690,32	163,00	1 069,66	909,71	11 083,63	18 770,12	1 397,62	1 276,12	3 969,99	5 716,25	45 046,42

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

** Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont regroupés avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Les chiffres du Québec et du Nouveau-Brunswick sont basés seulement sur les paiements directs aux médecins.

Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 4-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 2-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par spécialité, Canada et les provinces, 2000-2001

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine familiale	382,89	102,87	618,10	502,36	5 582,18	10 056,66	793,89	836,54	2 452,49	3 434,38	24 762,36
Spécialités médicales	175,15	30,97	227,37	221,60	3 529,70	6 126,54	464,10	271,04	1 129,15	1 504,54	13 680,16
Médecine interne	77,53	13,10	68,77	94,49	1 481,74	2 421,85	162,96	111,80	392,53	489,48	5 314,25
Neurologie	5,64	0,48	7,24	14,76	177,00	194,02	15,93	18,16	43,51	66,00	542,74
Psychiatrie	30,09	5,27	49,36	25,59	697,40	1 614,63	102,96	40,88	279,04	378,23	3 223,45
Pédiatrie	22,62	3,00	19,24	25,40	456,47	762,70	78,96	33,48	175,85	150,13	1 727,85
Dermatologie	4,25	0,67	8,00	5,26	161,52	156,12	7,62	3,95	37,21	46,38	430,98
Physiatrie	s.o.	0,11	4,41	3,72	81,84	136,09	11,49	3,62	13,20	21,09	275,57
Anesthésie	35,02	8,34	70,35	52,38	473,73	841,13	84,18	59,15	187,81	353,23	2 165,32
Spécialités chirurgicales	103,67	28,06	215,00	178,56	1 701,00	2 875,06	226,99	206,69	536,06	776,65	6 847,74
Chirurgie générale	25,75	11,96	52,12	35,56	399,60	734,77	52,74	51,04	121,68	154,48	1 639,70
Chirurgie thoracique/cardiovasculaire	5,16	s.o.	13,95	9,39	71,06	25,25	14,75	10,45	20,02	40,67	210,70
Urologie	7,52	2,29	18,82	16,66	118,93	214,82	14,61	14,16	32,74	63,38	503,93
Chirurgie orthopédique	14,71	3,88	24,73	27,16	256,84	367,03	32,30	29,34	76,63	113,66	946,28
Chirurgie plastique	2,86	**	11,01	12,23	81,03	140,96	13,00	14,80	32,90	45,70	354,49
Neurochirurgie	4,74	s.o.	0,85	3,57	41,23	64,96	4,88	5,88	17,42	26,34	169,87
Ophthalmologie	11,57	3,23	47,91	27,83	270,00	428,48	27,57	33,05	89,70	154,93	1 094,27
Oto-rhino-laryngologie	11,12	1,00	8,74	13,95	149,81	221,13	13,50	12,50	33,53	58,20	523,48
Obstétrique/gynécologie	20,24	5,70	36,87	32,21	312,50	677,66	53,64	35,47	111,44	119,29	1 405,02
Total des spécialités	278,82	59,03	442,37	400,16	5 230,70	9 001,60	691,09	477,73	1 665,21	2 281,19	20 527,90
Total des médecins	661,71	161,90	1 060,47	902,52	10 812,88	19 058,26	1 484,98	1 314,27	4 117,70	5 715,57	45 290,26

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

** Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont regroupés avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Les chiffres du Québec et du Nouveau-Brunswick sont basés seulement sur les paiements directs aux médecins.

Veillez consulter les tableaux 5-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 3-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le sexe

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1999-2000											
Hommes	544,54	143,74	798,69	718,52	8 071,61	14 751,89	1 109,00	1 038,88	3 054,71	4 545,58	34 777,16
Femmes	145,78	19,26	270,97	191,19	3 012,02	4 018,23	288,62	237,24	915,28	1 170,10	10 268,69
Inconnu	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,57	0,57
Total	690,32	163,00	1 069,66	909,71	11 083,63	18 770,12	1 397,62	1 276,12	3 969,99	5 716,25	45 046,42
2000-2001											
Hommes	521,35	140,61	793,99	710,56	7 795,03	14 903,80	1 171,94	1 068,93	3 151,51	4 540,11	34 797,83
Femmes	140,36	21,29	266,48	191,96	3 017,85	4 154,46	313,04	245,34	966,19	1 174,42	10 491,39
Inconnu	s.o.	0,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1,04	1,04
Total	661,71	161,90	1 060,47	902,52	10 812,88	19 058,26	1 484,98	1 314,27	4 117,70	5 715,57	45 290,26

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 3-2 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le sexe

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1999-2000											
Hommes	643,00	181,00	1 022,00	830,00	8 379,00	14 717,00	1 333,00	1 056,00	3 208,00	5 317,00	36 686,00
Femmes	201,00	40,00	434,00	284,00	3 979,00	5 110,00	453,00	341,00	1 244,00	1 849,00	13 935,00
Inconnu	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2,00	2,00
Total	844,00	221,00	1 456,00	1 114,00	12 358,00	19 827,00	1 786,00	1 397,00	4 452,00	7 168,00	50 623,00
2000-2001											
Hommes	604,00	173,00	1 041,00	835,00	8 470,00	14 704,00	1 356,00	1 109,00	3 337,00	5 363,00	36 992,00
Femmes	209,00	40,00	452,00	292,00	4 185,00	5 301,00	470,00	365,00	1 321,00	1 904,00	14 539,00
Inconnu	s.o.	1,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3,00	4,00
Total	813,00	214,00	1 493,00	1 127,00	12 655,00	20 005,00	1 826,00	1 474,00	4 658,00	7 270,00	51 535,00

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.
s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.
Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 3-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le groupe d'âge

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1999-2000											
20-29	9,40	1,07	6,08	13,58	178,86	103,93	14,59	18,69	39,79	26,30	412,29
30-39	142,49	30,58	213,98	224,72	2 782,39	3 908,44	283,40	296,10	914,03	1 215,88	10 012,01
40-49	247,89	58,04	398,61	311,12	3 985,35	6 417,13	515,17	368,86	1 587,82	2 092,79	15 982,78
50-59	204,41	43,85	292,84	238,33	2 793,88	5 046,65	345,76	334,84	982,27	1 666,96	11 949,79
60-69	68,18	24,24	129,25	103,58	1 150,99	2 531,98	185,38	196,97	377,07	597,86	5 365,50
70-79	17,68	4,59	23,96	15,86	169,91	688,04	51,39	58,22	61,35	110,29	1 201,29
80+	0,25	0,34	1,68	2,52	22,25	62,22	1,93	2,44	5,17	6,17	104,97
Inconnu	0,02	0,29	3,26	s.o.	s.o.	11,73	s.o.	s.o.	2,49	s.o.	17,79
Total	690,32	163,00	1 069,66	909,71	11 083,63	18 770,12	1 397,62	1 276,12	3 969,99	5 716,25	45 046,42
2000-2001											
20-29	3,05	0,68	6,39	12,83	173,05	93,27	15,66	23,71	38,93	30,82	398,39
30-39	135,37	34,29	198,76	217,89	2 578,41	3 828,11	289,59	290,21	956,88	1 156,47	9 685,98
40-49	235,38	55,88	387,48	315,67	3 926,47	6 355,13	524,69	406,28	1 588,83	2 059,08	15 854,89
50-59	204,54	40,59	317,85	234,67	2 777,19	5 367,56	397,02	342,96	1 078,41	1 722,74	12 483,53
60-69	65,40	25,30	118,75	101,88	1 135,78	2 599,30	201,20	188,51	378,03	625,58	5 439,73
70-79	17,81	4,97	25,01	17,41	201,79	730,40	52,44	59,48	70,91	115,37	1 295,59
80+	0,16	0,19	2,95	2,17	19,30	71,58	3,39	3,12	4,17	5,51	112,54
Inconnu	s.o.	0,00	3,28	s.o.	0,89	12,91	0,99	s.o.	1,54	s.o.	19,61
Total	661,71	161,90	1 060,47	902,52	10 812,88	19 058,26	1 484,98	1 314,27	4 117,70	5 715,57	45 290,26

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.
s.o. = sans objet – Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.
Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 3-4 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le groupe d'âge

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1999-2000											
20-29	26	3	23	27	288	180	27	31	63	69	737
30-39	233	42	343	316	3 259	4 492	440	356	1 132	1 712	12 325
40-49	283	77	514	352	4 224	6 237	617	403	1 665	2 426	16 798
50-59	187	50	342	244	2 884	4 680	369	328	985	1 877	11 946
60-69	82	32	174	128	1 333	2 703	220	197	447	824	6 140
70-79	31	11	53	38	304	1 158	106	74	131	248	2 154
80+	1	2	4	9	66	167	7	8	25	12	301
Inconnu	1	4	3	s.o.	s.o.	210	s.o.	s.o.	4	s.o.	222
Total	844	221	1 456	1 114	12 358	19 827	1 786	1 397	4 452	7 168	50 623
2000-2001											
20-29	15	2	21	22	290	161	42	46	57	83	739
30-39	218	47	346	302	3 196	4 432	422	366	1 198	1 649	12 176
40-49	272	72	517	368	4 322	6 214	624	437	1 683	2 461	16 970
50-59	201	46	374	247	3 042	4 908	405	337	1 100	1 956	12 616
60-69	77	34	172	136	1 391	2 717	228	201	453	838	6 247
70-79	29	9	50	44	350	1 195	96	77	143	267	2 260
80+	1	3	10	8	63	188	8	10	21	16	328
Inconnu	s.o.	1	3	s.o.	1	190	1	s.o.	3	s.o.	199
Total	813	214	1 493	1 127	12 655	20 005	1 826	1 474	4 658	7 270	51 535

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.
s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.
Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 3-5 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le lieu d'obtention du diplôme en médecine

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1999-2000											
Canada	452,90	136,75	819,53	743,67	9 730,66	13 864,67	902,66	556,57	2 769,97	4 067,97	34 045,35
États-Unis	3,46	1,57	10,03	2,08	60,16	132,46	3,80	5,09	26,73	52,56	297,94
Autre	232,49	21,85	236,63	163,23	s.o.	4 693,33	491,16	714,46	1 141,14	1 488,43	9 182,72
Inconnu	1,47	2,83	3,47	0,73	1 292,81	79,66	s.o.	s.o.	32,15	107,29	1 520,41
Total	690,32	163,00	1 069,66	909,71	11 083,63	18 770,12	1 397,62	1 276,12	3 969,99	5 716,25	45 046,42
2000-2001											
Canada	433,00	136,04	819,07	742,56	9 522,60	14 131,67	959,77	564,58	2 860,50	4 057,63	34 227,42
États-Unis	4,78	1,66	8,79	2,24	59,66	125,35	5,03	3,65	29,18	54,67	295,01
Autre	221,34	22,68	228,68	154,66	s.o.	4 682,71	520,18	746,04	1 195,00	1 495,66	9 266,95
Inconnu	2,59	1,52	3,93	3,06	1 230,62	118,53	s.o.	s.o.	33,02	107,61	1 500,88
Total	661,71	161,90	1 060,47	902,52	10 812,88	19 058,26	1 484,98	1 314,27	4 117,70	5 715,57	45 290,26

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 3-6 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le lieu d'obtention du diplôme en médecine

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1999-2000											
Canada	499	180	1 103	910	10 898	15 038	1 198	672	3 167	5 192	38 857
États-Unis	3	2	17	4	73	156	9	6	32	80	382
Autre	321	33	330	196	s.o.	4 511	579	719	1 213	1 764	9 666
Inconnu	21	6	6	4	1 387	122	s.o.	s.o.	40	132	1 718
Total	844	221	1 456	1 114	12 358	19 827	1 786	1 397	4 452	7 168	50 623
2000-2001											
Canada	479	168	1 135	916	11 171	15 251	1 216	667	3 315	5 265	39 583
États-Unis	7	2	17	4	79	158	10	5	35	83	400
Autre	312	37	331	198	s.o.	4 439	600	802	1 271	1 790	9 780
Inconnu	15	7	10	9	1 405	157	s.o.	s.o.	37	132	1 772
Total	813	214	1 493	1 127	12 655	20 005	1 826	1 474	4 658	7 270	51 535

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 4-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Médecine familiale

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	273	68	506	338	2 705	4 099	443	408	1 174	2 367	12 381
N ^{bre} d'ÉTP	65,71	17,84	205,98	147,78	1 216,86	1 825,27	154,02	145,43	635,25	1 217,88	5 632,02
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	37	16	177	89	1 164	1 620	105	101	512	994	4 815
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	227	54	198	206	2 544	4 831	367	396	930	1 012	10 765
N ^{bre} d'ÉTP	328,58	70,87	244,64	264,61	3 119,07	6 532,72	490,54	563,83	1 215,79	1 221,09	14 051,74
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	537	138	881	633	6 413	10 550	915	905	2 616	4 373	27 961
N ^{bre} d'ÉTP	431,29	104,71	627,62	501,39	5 499,93	9 977,99	749,56	810,26	2 363,04	3 432,97	24 498,76

Source : BDNM, ICIS¹.

Tableau 4-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Spécialistes médicaux

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	85	36	180	110	1 565	2 566	365	144	624	914	6 589
N ^{bre} d'ÉTP	31,25	9,39	79,11	33,76	811,91	1 082,12	165,20	69,94	311,38	455,39	3 049,45
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	25	7	68	42	872	1 024	102	52	258	328	2 778
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	76	11	66	110	1 622	2 712	122	94	375	553	5 741
N ^{bre} d'ÉTP	106,87	13,54	81,18	151,07	2 117,72	3 877,82	159,91	139,74	512,45	710,39	7 870,69
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	186	54	314	262	4 059	6 302	589	290	1 257	1 795	15 108
N ^{bre} d'ÉTP	163,12	29,93	228,29	226,83	3 801,63	5 983,94	427,11	261,68	1 081,83	1 493,78	13 698,14

Source : BDNM, ICIS¹.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 4-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Médecine interne

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	33	9	48	32	591	943	154	57	218	246	2 331
N ^{bre} d'ÉTP	9,85	2,84	19,13	9,75	312,16	399,66	59,05	26,10	99,99	111,98	1 050,51
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	13	4	28	12	386	351	24	11	78	112	1 019
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	37	5	16	49	641	1 017	44	46	138	188	2 181
N ^{bre} d'ÉTP	52,44	6,34	20,37	72,03	822,14	1 564,85	61,71	70,13	202,47	253,26	3 125,74
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	83	18	92	93	1 618	2 311	222	114	434	546	5 531
N ^{bre} d'ÉTP	75,29	13,18	67,50	93,78	1 520,30	2 315,51	144,76	107,23	380,46	477,24	5 195,25

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-4 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Neurologie et EEG

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	3	3	1	1	59	89	6	3	30	37	232
N ^{bre} d'ÉTP	1,98	0,37	0,53	0,36	29,45	40,79	2,56	0,34	15,12	14,29	105,79
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	1	0	1	1	35	28	4	3	17	22	112
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	3	0	4	9	93	80	6	8	7	24	234
N ^{bre} d'ÉTP	3,44	0,00	4,69	13,65	131,61	124,20	8,13	12,41	9,58	31,48	339,19
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	7	3	6	11	187	197	16	14	54	83	578
N ^{bre} d'ÉTP	6,42	0,37	6,22	15,01	196,06	192,99	14,69	15,75	41,70	67,77	556,98

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 4-5 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Psychiatrie et neuropsychiatrie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	7	11	53	31	439	719	76	18	101	302	1 757
N ^{bre} d'ÉTP	2,02	1,98	20,42	8,04	220,88	337,40	34,23	8,89	51,91	167,63	853,40
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	1	2	16	1	189	314	30	9	51	92	705
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	15	1	11	15	311	709	26	13	125	93	1 319
N ^{bre} d'ÉTP	23,80	1,18	14,56	19,44	418,66	964,89	32,73	21,53	165,48	115,44	1 777,71
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	23	14	80	47	939	1 742	132	40	277	487	3 781
N ^{bre} d'ÉTP	26,82	5,16	50,98	28,48	828,54	1 616,29	96,96	39,42	268,39	375,07	3 336,11

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-6 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Pédiatrie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	27	5	17	17	215	397	57	25	127	148	1 035
N ^{bre} d'ÉTP	10,77	1,05	7,37	3,66	104,23	100,25	23,78	11,27	53,99	64,32	380,69
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	3	0	9	7	127	130	15	12	40	45	388
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	6	2	4	11	194	365	28	7	53	34	704
N ^{bre} d'ÉTP	8,80	2,67	4,67	14,96	258,45	525,88	37,38	9,64	69,62	41,35	973,42
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	36	7	30	35	536	892	100	44	220	227	2 127
N ^{bre} d'ÉTP	22,57	3,72	21,04	25,62	489,68	756,13	76,16	32,91	163,61	150,67	1 742,11

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 4-7 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Dermatologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	0	1	10	6	67	79	8	4	13	43	231
N ^{bre} d'ÉTP	0,00	0,67	6,04	4,98	41,67	36,08	4,33	1,61	8,83	24,70	128,91
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	4	0	0	1	38	35	1	1	7	12	99
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	0	0	1	0	77	73	2	1	14	8	176
N ^{bre} d'ÉTP	0,00	0,00	1,34	0,00	90,77	90,65	2,09	1,08	20,46	10,67	217,06
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	4	1	11	7	182	187	11	6	34	63	506
N ^{bre} d'ÉTP	4,00	0,67	7,38	5,98	170,44	161,73	7,42	3,69	36,29	47,37	444,97

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-8 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Physiatrie/réadaptation

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	1	1	4	4	12	46	9	5	19	32	133
N ^{bre} d'ÉTP	0,01	0,17	1,59	0,43	4,72	21,13	3,75	1,51	8,74	11,34	53,39
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	0	0	2	1	11	22	4	2	4	8	54
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	0	0	1	2	45	59	1	0	0	1	109
N ^{bre} d'ÉTP	0,00	0,00	1,07	2,68	72,25	86,82	1,34	0,00	0,00	1,03	165,19
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	1	1	7	7	68	127	14	7	23	41	296
N ^{bre} d'ÉTP	0,01	0,17	4,66	4,11	87,97	129,95	9,09	3,51	12,74	20,37	272,58

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Pour la physiatrie/réadaptation à Terre-Neuve, on utilise les repères de la médecine interne car aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province lors de l'année de référence.

Tableau 4-9 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Anesthésie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	14	6	47	19	182	293	55	32	116	106	870
N ^{bre} d'ÉTP	6,62	2,31	24,03	6,54	98,80	146,81	37,50	20,22	72,80	61,13	476,76
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	3	1	12	19	86	144	24	14	61	37	401
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	15	3	29	24	261	409	15	19	38	205	1 018
N ^{bre} d'ÉTP	18,39	3,35	34,48	28,31	323,84	520,53	16,53	24,95	44,84	257,16	1 272,38
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	32	10	88	62	529	846	94	65	215	348	2 289
N ^{bre} d'ÉTP	28,01	6,66	70,51	53,85	508,64	811,34	78,03	59,17	178,64	355,29	2 150,14

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-10 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Spécialistes chirurgicaux

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	60	13	123	95	674	1 149	153	75	255	581	3 178
N ^{bre} d'ÉTP	19,81	8,91	51,76	41,31	383,64	491,12	70,40	34,95	134,18	323,21	1 559,29
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	10	4	55	48	369	371	52	23	120	209	1 261
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	51	12	83	76	843	1 455	77	104	204	210	3 115
N ^{bre} d'ÉTP	66,10	15,45	106,99	92,18	1 029,43	1 946,07	98,55	146,23	270,94	257,29	4 029,23
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	121	29	261	219	1 886	2 975	282	202	579	1 000	7 554
N ^{bre} d'ÉTP	95,91	28,36	213,75	181,49	1 782,07	2 808,19	220,95	204,18	525,12	789,50	6 849,52

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 4-11 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Chirurgie générale

	T.-N.	Î.-P.-É.^	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	20	1	25	24	174	315	42	25	56	94	776
N ^{bre} d'ÉTP	4,48	0,43	9,78	8,18	84,80	122,28	11,70	12,72	26,84	52,67	333,88
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	3	1	16	3	79	99	13	9	34	43	300
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	15	8	20	20	214	370	21	24	47	69	808
N ^{bre} d'ÉTP	20,13	10,42	26,48	24,50	263,11	501,33	26,91	31,56	58,58	81,16	1 044,18
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	38	10	61	47	467	784	76	58	137	206	1 884
N ^{bre} d'ÉTP	27,61	11,85	52,26	35,68	426,91	722,61	51,61	53,28	119,42	176,83	1 678,06

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-12 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Chirurgie thoracique/cardiovasculaire

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	5	0	3	9	11	18	12	1	3	23	85
N ^{bre} d'ÉTP	2,71	0,00	0,73	5,94	6,62	8,76	6,57	0,22	1,92	13,23	46,70
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	1	0	2	2	8	4	5	1	3	8	34
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	0	0	10	2	42	9	2	6	11	3	85
N ^{bre} d'ÉTP	0,00	0,00	11,86	2,15	54,02	11,64	2,46	9,25	14,51	3,58	109,47
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	6	0	15	13	61	31	19	8	17	34	204
N ^{bre} d'ÉTP	3,71	0,00	14,59	10,09	68,64	24,40	14,03	10,47	19,43	24,81	190,17

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

^ Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont regroupés avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 4-13 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Urologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	1	2	11	10	42	84	16	7	16	31	220
N ^{bre} d'ÉTP	0,89	1,72	7,19	4,19	27,92	35,78	10,17	5,11	11,85	18,10	122,92
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	0	0	6	8	39	27	2	4	13	18	117
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	6	0	4	4	49	114	2	5	6	24	214
N ^{bre} d'ÉTP	7,02	0,00	5,64	4,84	57,24	144,02	2,18	6,19	7,33	30,63	265,09
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	7	2	21	22	130	225	20	16	35	73	551
N ^{bre} d'ÉTP	7,91	1,72	18,83	17,03	124,16	206,80	14,35	15,30	32,18	66,73	505,01

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-14 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Chirurgie orthopédique

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	10	2	10	11	91	165	14	9	54	108	474
N ^{bre} d'ÉTP	5,00	0,06	1,71	6,22	51,63	65,03	8,45	3,89	27,89	62,79	232,67
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	1	1	3	8	41	54	10	2	27	39	186
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	5	2	15	11	141	184	11	15	18	11	413
N ^{bre} d'ÉTP	5,49	2,67	18,42	13,12	178,13	232,04	12,61	19,88	20,48	11,92	514,76
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	16	5	28	30	273	403	35	26	99	158	1 073
N ^{bre} d'ÉTP	11,49	3,73	23,13	27,34	270,76	351,07	31,06	25,77	75,37	113,71	933,43

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.
s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 4-15 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Chirurgie plastique

	T.-N.	Î.-P.-É.^	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	1	0	7	5	48	55	3	6	12	39	176
N ^{bre} d'ÉTP	0,15	0,00	4,17	2,16	29,21	25,15	2,09	3,27	7,06	23,27	96,53
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	0	0	2	7	16	22	3	2	8	17	77
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	1	0	3	3	36	74	6	7	14	6	150
N ^{bre} d'ÉTP	1,43	0,00	4,25	3,18	45,56	95,33	9,01	9,21	17,34	7,15	192,46
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	2	0	12	15	100	151	12	15	34	62	403
N ^{bre} d'ÉTP	1,58	0,00	10,42	12,34	90,77	142,48	14,10	14,48	32,40	47,42	365,99

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-16 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Neurochirurgie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	0	0	4	3	27	34	4	4	6	13	95
N ^{bre} d'ÉTP	0,00	0,00	0,13	0,59	16,21	11,28	2,74	0,32	3,36	8,41	43,04
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	1	0	0	2	10	10	2	0	3	7	35
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	2	0	0	1	18	32	1	2	9	10	75
N ^{bre} d'ÉTP	3,34	0,00	0,00	1,05	21,84	43,57	1,01	3,61	12,04	12,14	98,60
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	3	0	4	6	55	76	7	6	18	30	205
N ^{bre} d'ÉTP	4,34	0,00	0,13	3,64	48,05	64,85	5,75	3,93	18,40	27,55	176,64

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

^ Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont regroupés avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 4-17 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Ophthalmologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	6	3	19	11	75	141	16	6	34	86	397
N ^{bre} d'ÉTP	2,84	2,61	8,80	5,17	43,16	66,90	7,39	2,43	18,97	43,46	201,73
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	2	1	13	3	58	51	2	0	11	36	177
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	5	0	19	15	134	221	12	19	38	58	521
N ^{bre} d'ÉTP	5,80	0,00	25,49	20,12	163,86	309,78	16,54	30,56	57,04	76,44	705,63
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	13	4	51	29	267	413	30	25	83	180	1 095
N ^{bre} d'ÉTP	10,64	3,61	47,29	28,29	265,02	427,68	25,93	32,99	87,01	155,90	1 084,36

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-18 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Oto-rhino-laryngologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	3	2	17	4	71	78	19	2	8	52	256
N ^{bre} d'ÉTP	0,09	1,72	7,32	1,25	45,21	33,59	9,96	0,75	4,18	28,96	133,03
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	0	0	2	7	40	26	3	0	6	16	100
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	7	0	2	5	62	120	0	8	17	11	232
N ^{bre} d'ÉTP	9,57	0,00	2,06	6,13	73,64	155,38	0,00	11,98	22,84	12,55	294,15
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	10	2	21	16	173	224	22	10	31	79	588
N ^{bre} d'ÉTP	9,66	1,72	11,38	14,38	158,85	214,97	12,96	12,73	33,02	57,51	527,18

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 4-19 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Obstétrique/gynécologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	14	3	27	18	135	259	27	15	66	135	699
N ^{bre} d'ÉTP	3,65	2,37	11,93	7,61	78,88	122,35	11,33	6,24	32,11	72,32	348,79
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	2	1	11	8	78	78	12	5	15	25	235
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	10	2	10	15	147	331	22	18	44	18	617
N ^{bre} d'ÉTP	13,32	2,36	12,79	17,09	172,03	452,98	27,83	23,99	60,78	21,72	804,89
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	26	6	48	41	360	668	61	38	125	178	1 551
N ^{bre} d'ÉTP	18,97	5,73	35,72	32,70	328,91	653,33	51,16	35,23	107,89	119,04	1 388,68

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 4-20 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Spécialistes

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	145	49	303	205	2 239	3 715	518	219	879	1 495	9 767
N ^{bre} d'ÉTP	51,06	18,30	130,87	75,07	1 195,55	1 573,24	235,60	104,89	445,56	778,60	4 608,74
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	35	11	123	90	1 241	1 395	154	75	378	537	4 039
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	127	23	149	186	2 465	4 167	199	198	579	763	8 856
N ^{bre} d'ÉTP	172,97	28,99	188,17	243,25	3 147,15	5 823,89	258,46	285,97	783,39	967,68	11 899,92
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	307	83	575	481	5 945	9 277	871	492	1 836	2 795	22 662
N ^{bre} d'ÉTP	259,03	58,29	442,04	408,32	5 583,70	8 792,13	648,06	465,86	1 606,95	2 283,28	20 547,66

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 4-21 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1999-2000

Total des médecins

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	418	117	809	543	4 944	7 814	961	627	2 053	3 862	22 148
N ^{bre} d'ÉTP	116,77	36,14	336,85	222,85	2 412,41	3 398,51	389,62	250,32	1 080,81	1 996,48	10 240,76
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	72	27	300	179	2 405	3 015	259	176	890	1 531	8 854
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	354	77	347	392	5 009	8 998	566	594	1 509	1 775	19 621
N ^{bre} d'ÉTP	501,55	99,86	432,81	507,86	6 266,22	12 356,61	749,00	849,80	1 999,18	2 188,77	25 951,66
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	844	221	1 456	1 114	12 358	19 827	1 786	1 397	4 452	7 168	50 623
N ^{bre} d'ÉTP	690,32	163,00	1 069,66	909,71	11 083,63	18 770,12	1 397,62	1 276,12	3 969,99	5 716,25	45 046,42

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.
s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 5-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Médecine familiale

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	221	56	528	361	2 856	4 315	455	463	1 265	2 460	12 980
N ^{bre} d'ÉTP	58,20	17,88	210,67	154,57	1 280,07	1 900,32	143,93	159,94	668,79	1 230,82	5 825,19
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	50	10	180	89	1 252	1 524	108	98	486	976	4 773
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	196	56	184	202	2 471	4 846	387	413	1 000	1 015	10 770
N ^{bre} d'ÉTP	274,69	74,99	227,43	258,79	3 050,11	6 632,34	541,96	578,60	1 297,70	1 227,56	14 164,17
Total des médecin											
N ^{bre} de médecins	467	122	892	652	6 579	10 685	950	974	2 751	4 451	28 523
N ^{bre} d'ÉTP	382,89	102,87	618,10	502,36	5 582,18	10 056,66	793,89	836,54	2 452,49	3 434,38	24 762,36

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 5-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Spécialistes médicaux

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	103	44	198	117	2 081	2 559	366	140	680	925	7 213
N ^{bre} d'ÉTP	27,20	10,27	81,53	39,72	1 049,02	1 090,66	171,21	69,31	351,29	450,69	3 340,90
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	33	6	69	40	766	969	105	49	242	340	2 619
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	80	12	61	102	1 322	2 822	138	104	392	557	5 590
N ^{bre} d'ÉTP	114,95	14,70	76,84	141,88	1 714,68	4 066,88	187,89	152,73	535,86	713,85	7 720,26
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	216	62	328	259	4 169	6 350	609	293	1 314	1 822	15 422
N ^{bre} d'ÉTP	175,15	30,97	227,37	221,60	3 529,70	6 126,54	464,10	271,04	1 129,15	1 504,54	13 680,16

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 5-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Médecine interne

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	33	10	52	38	728	921	161	56	231	258	2 488
N ^{bre} d'ÉTP	7,93	2,54	21,67	12,18	359,47	394,53	66,01	26,53	114,18	111,06	1 116,10
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	16	3	30	7	374	345	29	11	68	113	996
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	37	6	13	52	588	1 078	46	49	144	196	2 209
N ^{bre} d'ÉTP	53,60	7,56	17,10	75,31	748,27	1 682,32	67,95	74,27	210,35	265,42	3 202,15
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	86	19	95	97	1 690	2 344	236	116	443	567	5 693
N ^{bre} d'ÉTP	77,53	13,10	68,77	94,49	1 481,74	2 421,85	162,96	111,80	392,53	489,48	5 314,25

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 5-4 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Neurologie et EEG

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	5	3	3	1	81	84	6	3	39	41	266
N ^{bre} d'ÉTP	2,56	0,48	0,77	0,34	38,72	38,52	3,05	1,69	20,08	15,00	121,21
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	2	0	1	1	42	28	2	1	12	18	107
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	1	0	4	9	72	83	8	10	8	26	221
N ^{bre} d'ÉTP	1,08	0,00	5,47	13,42	96,28	127,50	10,88	15,47	11,43	33,00	314,53
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	8	3	8	11	195	195	16	14	59	85	594
N ^{bre} d'ÉTP	5,64	0,48	7,24	14,76	177,00	194,02	15,93	18,16	43,51	66,00	542,74

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 5-5 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Psychiatrie et neuropsychiatrie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	16	17	56	31	638	729	81	15	98	315	1 996
N ^{bre} d'ÉTP	3,63	1,93	21,78	9,02	307,31	348,86	38,46	6,52	54,99	171,89	964,39
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	2	2	13	3	110	292	31	9	58	92	612
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	16	1	11	10	206	714	26	16	124	94	1 218
N ^{bre} d'ÉTP	24,46	1,34	14,58	13,57	280,09	973,77	33,50	25,36	166,05	114,34	1 647,06
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	34	20	80	44	954	1 735	138	40	280	501	3 826
N ^{bre} d'ÉTP	30,09	5,27	49,36	25,59	697,40	1 614,63	102,96	40,88	279,04	378,23	3 223,45

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 5-6 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Pédiatrie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	23	8	24	17	243	405	47	30	142	137	1 076
N ^{bre} d'ÉTP	5,82	3,00	8,82	4,25	116,28	105,02	20,46	12,28	63,61	63,07	402,61
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	8	0	9	7	118	128	15	10	37	51	383
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	5	0	1	10	167	365	31	8	58	29	674
N ^{bre} d'ÉTP	8,80	0,00	1,42	14,15	222,19	529,68	43,50	11,20	75,24	36,06	942,24
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	36	8	34	34	528	898	93	48	237	217	2 133
N ^{bre} d'ÉTP	22,62	3,00	19,24	25,40	456,47	762,70	78,96	33,48	175,85	150,13	1 727,85

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 5-7 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Dermatologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	5	1	11	6	87	76	10	2	14	38	250
N ^{bre} d'ÉTP	1,25	0,67	6,57	4,26	54,73	35,13	5,40	0,80	9,32	21,51	139,64
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	3	0	0	1	44	29	0	2	5	12	96
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	0	0	1	0	54	73	2	1	16	10	157
N ^{bre} d'ÉTP	0,00	0,00	1,43	0,00	62,79	91,99	2,22	1,15	22,89	12,87	195,34
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	8	1	12	7	185	178	12	5	35	60	503
N ^{bre} d'ÉTP	4,25	0,67	8,00	5,26	161,52	156,12	7,62	3,95	37,21	46,38	430,98

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 5-8 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Physiatrie/réadaptation

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	0	1	3	3	19	49	7	5	20	32	139
N ^{bre} d'ÉTP	0,00	0,11	1,41	0,25	7,46	23,88	3,27	1,62	10,20	8,70	56,90
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	0	0	3	1	9	25	4	2	3	10	57
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	0	0	0	2	42	59	3	0	0	2	108
N ^{bre} d'ÉTP	0,00	0,00	0,00	2,47	65,38	87,21	4,22	0,00	0,00	2,39	161,67
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	0	1	6	6	70	133	14	7	23	44	304
N ^{bre} d'ÉTP	0,00	0,11	4,41	3,72	81,84	136,09	11,49	3,62	13,20	21,09	275,57

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 5-9 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Anesthésie

	T.-N.	I.-P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	21	4	49	21	285	295	54	29	136	104	998
N ^{bre} d'ÉTP	6,01	1,54	20,51	9,42	165,05	144,72	34,56	19,87	78,91	59,46	540,05
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	2	1	13	20	69	122	24	14	59	44	368
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	21	5	31	19	193	450	22	20	42	200	1 003
N ^{bre} d'ÉTP	27,01	5,80	36,84	22,96	239,68	574,41	25,62	25,28	49,90	249,77	1 257,27
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	44	10	93	60	547	867	100	63	237	348	2 369
N ^{bre} d'ÉTP	35,02	8,34	70,35	52,38	473,73	841,13	84,18	59,15	187,81	353,23	2 165,32

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 5-10 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Spécialistes chirurgicaux

	T.-N.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	61	11	137	99	821	1 094	131	75	265	595	3 289
N ^{bre} d'ÉTP	18,81	5,35	54,45	43,79	464,67	459,19	63,83	30,92	141,47	328,95	1 611,43
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	12	5	45	43	394	359	41	31	110	197	1 237
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	57	14	91	74	692	1 517	95	101	218	205	3 064
N ^{bre} d'ÉTP	72,86	17,71	115,55	91,77	842,33	2 056,87	122,16	144,77	284,59	250,70	3 999,31
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	130	30	273	216	1 907	2 970	267	207	593	997	7 590
N ^{bre} d'ÉTP	103,67	28,06	215,00	178,56	1 701,00	2 875,06	226,99	206,69	536,06	776,65	6 847,74

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 5-11 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Chirurgie générale

	T.-N.	Î.-P.-É.^	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	19	1	35	25	206	284	33	26	62	100	791
N ^{bre} d'ÉTP	3,40	0,46	12,24	8,98	107,42	110,55	12,95	10,52	26,96	51,34	344,82
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	2	1	8	3	80	95	11	7	23	37	267
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	15	8	25	19	174	386	22	25	58	57	789
N ^{bre} d'ÉTP	20,35	10,50	31,88	23,58	212,18	529,22	28,79	33,52	71,72	66,14	1 027,88
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	36	10	68	47	460	765	66	58	143	194	1 847
N ^{bre} d'ÉTP	25,75	11,96	52,12	35,56	399,60	734,77	52,74	51,04	121,68	154,48	1 639,70

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 5-12 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Chirurgie thoracique/cardiovasculaire

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	2	0	2	8	17	17	12	2	5	36	101
N ^{bre} d'ÉTP	1,61	0,00	0,32	4,01	8,52	8,18	7,38	1,74	3,38	22,92	58,06
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	1	0	1	2	7	5	5	0	1	13	35
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	2	0	11	3	43	9	2	6	12	4	92
N ^{bre} d'ÉTP	2,55	0,00	12,63	3,38	55,54	12,07	2,37	8,71	15,64	4,75	117,64
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	5	0	14	13	67	31	19	8	18	53	228
N ^{bre} d'ÉTP	5,16	0,00	13,95	9,39	71,06	25,25	14,75	10,45	20,02	40,67	210,70

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

^ Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont regroupés avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Pour la chirurgie thoracique/cardiovasculaire à l'Île-du-Prince-Édouard, on utilise les repères de la chirurgie générale car aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province lors de l'année de référence.

Tableau 5-13 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Urologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	1	2	12	9	63	77	16	2	19	33	234
N ^{bre} d'ÉTP	0,63	1,20	6,81	3,58	39,12	33,58	9,34	0,58	14,59	19,31	128,74
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	0	0	5	6	37	24	2	7	12	16	109
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	6	1	5	6	36	123	3	5	5	21	211
N ^{bre} d'ÉTP	6,89	1,09	7,01	7,08	42,81	157,24	3,27	6,58	6,15	28,07	266,19
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	7	3	22	21	136	224	21	14	36	70	554
N ^{bre} d'ÉTP	7,52	2,29	18,82	16,66	118,93	214,82	14,61	14,16	32,74	63,38	503,93

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 5-14 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Chirurgie orthopédique

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	13	3	12	10	114	164	12	7	53	107	495
N ^{bre} d'ÉTP	6,13	0,17	2,74	5,83	58,56	68,76	7,38	3,49	27,69	60,49	241,24
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	3	1	6	9	39	52	4	5	28	38	185
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	5	2	13	10	130	190	18	15	19	14	416
N ^{bre} d'ÉTP	5,58	2,71	15,99	12,33	159,28	246,27	20,92	20,85	20,94	15,17	520,04
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	21	6	31	29	283	406	34	27	100	159	1 096
N ^{bre} d'ÉTP	14,71	3,88	24,73	27,16	256,84	367,03	32,30	29,34	76,63	113,66	946,28

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 5-15 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Chirurgie plastique

	T.-N.	Î.-P.-É.^	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	1	0	5	3	54	62	2	5	15	40	187
N ^{bre} d'ÉTP	0,11	0,00	2,71	2,03	27,01	27,06	0,96	2,75	8,99	23,77	95,39
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	0	0	3	6	16	16	3	4	9	14	71
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	2	0	4	4	31	77	6	6	12	7	149
N ^{bre} d'ÉTP	2,75	0,00	5,30	4,20	38,02	97,90	9,04	8,05	14,91	7,93	188,10
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	3	0	12	13	101	155	11	15	36	61	407
N ^{bre} d'ÉTP	2,86	0,00	11,01	12,23	81,03	140,96	13,00	14,80	32,90	45,70	354,49

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 5-16 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Neurochirurgie

	T.-N.	Î.-P.-É.^	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	0	0	5	3	35	29	3	5	8	10	98
N ^{bre} d'ÉTP	0,00	0,00	0,85	0,57	18,92	10,30	1,83	0,54	4,00	4,42	41,43
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	0	0	0	3	15	9	1	0	4	12	44
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	3	0	0	0	6	33	2	3	8	8	63
N ^{bre} d'ÉTP	4,74	0,00	0,00	0,00	7,31	45,66	2,05	5,34	9,42	9,92	84,44
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	3	0	5	6	56	71	6	8	20	30	205
N ^{bre} d'ÉTP	4,74	0,00	0,85	3,57	41,23	64,96	4,88	5,88	17,42	26,34	169,87

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

^ Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont regroupés avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 5-17 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Ophthalmologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	7	2	23	13	84	135	14	4	33	78	393
N ^{bre} d'ÉTP	2,89	1,18	12,11	6,86	49,84	58,81	6,15	1,38	17,53	39,24	195,99
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	2	1	8	2	66	51	4	3	12	33	182
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	6	1	21	13	122	225	12	17	40	63	520
N ^{bre} d'ÉTP	6,68	1,05	27,80	18,97	154,16	318,67	17,42	28,67	60,17	82,69	716,28
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	15	4	52	28	272	411	30	24	85	174	1 095
N ^{bre} d'ÉTP	11,57	3,23	47,91	27,83	270,00	428,48	27,57	33,05	89,70	154,93	1 094,27

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 5-18 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Oto-rhino-laryngologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	4	0	14	7	80	81	17	4	10	53	270
N ^{bre} d'ÉTP	0,75	0,00	4,66	3,85	52,07	35,35	9,50	2,12	6,00	33,70	148,00
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	0	1	3	3	41	29	4	0	5	10	96
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	8	0	1	6	48	119	0	7	17	13	219
N ^{bre} d'ÉTP	10,37	0,00	1,08	7,10	56,74	156,78	0,00	10,38	22,53	14,50	279,48
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	12	1	18	16	169	229	21	11	32	76	585
N ^{bre} d'ÉTP	11,12	1,00	8,74	13,95	149,81	221,13	13,50	12,50	33,53	58,20	523,48

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 5-19 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Obstétrique/gynécologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	14	3	29	21	168	245	22	20	60	138	720
N ^{bre} d'ÉTP	3,29	2,34	12,01	8,08	103,21	106,60	8,34	7,80	32,33	73,76	357,76
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	4	1	11	9	93	78	7	5	16	24	248
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	10	2	11	13	102	355	30	17	47	18	605
N ^{bre} d'ÉTP	12,95	2,36	13,86	15,13	116,29	493,06	38,30	22,67	63,11	21,53	799,26
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	28	6	51	43	363	678	59	42	123	180	1 573
N ^{bre} d'ÉTP	20,24	5,70	36,87	32,21	312,50	677,66	53,64	35,47	111,44	119,29	1 405,02

Source : BDNM, ICIS.

Tableau 5-20 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Spécialistes

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	164	55	335	216	2 902	3 653	497	215	945	1 520	10 502
N ^{bre} d'ÉTP	46,01	15,62	135,98	83,51	1 513,69	1 549,85	235,04	100,23	492,76	779,64	4 952,33
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	45	11	114	83	1 160	1 328	146	80	352	537	3 856
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	137	26	152	176	2 014	4 339	233	205	610	762	8 654
N ^{bre} d'ÉTP	187,81	32,41	192,39	233,65	2 557,01	6 123,75	310,05	297,50	820,45	964,55	11 719,57
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	346	92	601	475	6 076	9 320	876	500	1 907	2 819	23 012
N ^{bre} d'ÉTP	278,82	59,03	442,37	400,16	5 230,70	9 001,60	691,09	477,73	1 665,21	2 281,19	20 527,90

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Tableau 5-21 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 2000-2001

Total des médecins

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
N ^{bre} de médecins	385	111	863	577	5 758	7 968	952	678	2 210	3 980	23 482
N ^{bre} d'ÉTP	104,21	33,50	346,65	238,08	2 793,76	3 450,17	378,97	260,17	1 161,55	2 010,46	10 777,52
Entre les montants repères											
N ^{bre} de médecins et d'ÉTP	95	21	294	172	2 412	2 852	254	178	838	1 513	8 629
Au-dessus du montant repère supérieur											
N ^{bre} de médecins	333	82	336	378	4 485	9 185	620	618	1 610	1 777	19 424
N ^{bre} d'ÉTP	462,50	107,40	419,82	492,44	5 607,12	12 756,09	852,01	876,10	2 118,15	2 192,11	25 883,74
Total des médecins											
N ^{bre} de médecins	813	214	1 493	1 127	12 655	20 005	1 826	1 474	4 658	7 270	51 535
N ^{bre} d'ÉTP	661,71	161,90	1 060,47	902,52	10 812,88	19 058,26	1 484,98	1 314,27	4 117,70	5 715,57	45 290,26

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les 10 provinces, les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles.
s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres modes de rémunération, comme les salaires ou la vacation, ne sont pas inclus.

Annexe A

Estimations démographiques nettes

Tableau A1. Estimations démographiques nettes de Statistique Canada pour le Canada, par province, de 1999 à 2000

Année		T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1999	(PR)	540,0	138,5	932,5	750,7	7 337,9	11 534,7	1 140,6	1 024,6	2 962,7	4 025,2	30 387,4
2000	(PP)	536,2	138,2	934,1	750,5	7 377,4	11 732,3	1 142,9	1 018,4	3 011,5	4 058,7	30 700,2

* Les totaux du Canada incluent les totaux des 10 provinces et excluent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Remarques : Les estimations démographiques nettes sont produites en excluant des estimations totales les membres de la Gendarmerie royale du Canada, le personnel des Forces armées canadiennes et le nombre de prisonniers dans les pénitenciers fédéraux et provinciaux.

PR=estimations postcensitaires mises à jour.

PP=estimations postcensitaires préliminaires.

Les estimations s'appuient sur les chiffres du recensement de 1996 ajustés en fonction du sous-dénombrement net du recensement.

Ces chiffres ont été indépendamment arrondis à la centaine.

Annexe B

Agents d'autorisation de la BDNM

Agents d'autorisation de la BDNM

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

D^r Ed Hunt
Médecin consultant
Medical Services Division
Department of Health & Community
Services
300, promenade Prince Phillip
3^e étage, West Block Federation
Building
C.P. 8700
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
A1B 4J6
Téléphone : (709) 729-3157
Télécopieur : (709) 729-5238

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M^{me} Johanne Irwin
Gestionnaire des services médicaux
PEI Health & Social Services
16, rue Garfield
C.P. 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7N8
Téléphone : (902) 368-6736
Télécopieur : (902) 368-6136

NOUVELLE-ÉCOSSE

M^{me} Sarah Kramer
Chef du Service de l'information
Nova Scotia Department of Health
Joseph Howe Building
1690, rue Hollis
5^e étage, C.P. 488
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2R8
Téléphone : (902) 424-4838
Télécopieur : (902) 424-0763

NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Antoine Abugaber
Directeur
Assurance-maladie/Plan de médicaments
sur ordonnance
Ministère de la Santé et du Mieux-être
C.P. 5100
Place Carleton, 520, rue King
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5G8
Téléphone : (506) 453-8266
Télécopieur : (506) 444-6706

QUÉBEC

M. Jacques Barry
Chef
Service des statistiques
Régie de l'assurance-maladie du
Québec
1125, chemin Saint-Louis
Sillery (Québec)
G1S 1E7
Téléphone : (418) 682-5163
Télécopieur : (418) 643-7381

ONTARIO

M^{me} Susan Fitzpatrick
Gestionnaire
Information et gestion de projet
Direction générale des dispensateurs de
services
Ministère de la Santé et des Soins de
longue durée
2^e étage, Édifice MacDonald Cartier
49, Place d'Armes, C.P. 48
Kingston (Ontario)
K7L 5J3
Téléphone : (613) 548-6524
Télécopieur : (613) 548-6309

MANITOBA

M^{me} Deborah Malazdrewicz
Gestionnaire
Decision Support Services
Manitoba Health
4029-300, rue Carlton
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3M9
Téléphone : (204) 786-7169
Télécopieur : (204) 772-7213

ALBERTA

M^{me} Linda Mattern
Directrice, Planification des effectifs de
la santé
Alberta Health and Wellness
C.P. 1360, Station Main
22^e étage, 10025, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 2N3
Téléphone : (780) 422-2720
Télécopieur : (780) 422-2880

YUKON

M. Joe MacGillivray
Directeur
Insured Health Services
Gouvernement du Yukon
C.P. 2703
2071, 2^e Avenue
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6
Téléphone : (867) 667-5202
Télécopieur : (867) 393-6486
Courriel : Joe.MacGillivray@gov.yk.ca

SASKATCHEWAN

M^{me} Carmelle Mondor
Agente de recherche
Medical Services and Health Registration
Branch
Department of Health
3475, rue Albert
Regina (Saskatchewan)
S4S 6X6
Téléphone : (306) 787-3450
Télécopieur : (306) 787-3761

COLOMBIE-BRITANNIQUE

M^{me} Deb McGinnis
Gestionnaire principale int.
Health Information Access Centre (HIAC)
Ministry of Health Planning & Ministry of
Health Services
7-1, 1515, rue Blanshard
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 3C8
Téléphone : (250) 952-0969
Télécopieur : (250) 952-0979

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

M. Warren St. Germaine
Directeur
Financial & Management Services
Department of Health and Social Services
Gouvernement des Territoires du Nord-
Ouest
C.P. 1320
7^e étage, Center Square Tower
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2L9
Téléphone : (867) 920-8931
Télécopieur : (867) 920-4969

Annexe C

Catégories de spécialité de la BDNM

Catégories de spécialité de la BDNM

- 01 ***Médecine familiale***
 - 010 Résidence
 - 011 Médecine générale
 - 012 Médecine familiale
 - 013 Médecine communautaire/santé publique
 - 014 Médecine d'urgence

Spécialistes médicaux

- 02 ***Médecine interne***
 - 020 Médecine interne générale
 - 021 Cardiologie
 - 022 Gastro-entérologie
 - 023 Médecine respiratoire
 - 024 Endocrinologie
 - 025 Néphrologie
 - 026 Hématologie
 - 027 Rhumatologie
 - 028 Immunologie clinique et allergie
 - 030 Oncologie
 - 031 Gériatrie
 - 032 Médecine tropicale
 - 035 Génétique 1
- 04 ***Neurologie***
 - 040 Neurologie et EEG
 - 041 Neurologie
 - 042 EEG
- 05 ***Psychiatrie***
 - 050 Psychiatrie et neuropsychiatrie
 - 051 Psychiatrie
 - 052 Neuropsychiatrie
- 06 ***Pédiatrie***
 - 060 Pédiatrie
- 07 ***Dermatologie***
 - 065 Dermatologie
- 08 ***Physiatrie/réadaptation***
 - 070 Physiatrie et réadaptation
 - 071 Électromyographie
- 09 ***Anesthésie***
 - 075 Anesthésie

Spécialistes chirurgicaux

- 10 **Chirurgie générale**
080 Chirurgie générale

- 11 **Chirurgie thoracique/cardiovasculaire**
086 Chirurgie thoracique
087 Chirurgie cardiovasculaire
088 Chirurgie thoracique/cardiovasculaire

- 12 **Urologie**
090 Urologie

- 13 **Chirurgie orthopédique**
095 Chirurgie orthopédique

- 14 **Chirurgie plastique**
100 Chirurgie plastique

- 15 **Neurochirurgie**
110 Neurochirurgie

- 16 **Ophthalmologie**
115 Ophthalmologie
116 Ophthalmologie/oto-rhino-laryngologie

- 17 **Oto-rhino-laryngologie**
120 Oto-rhino-laryngologie

- 18 **Obstétrique/gynécologie**
126 Obstétrique
127 Gynécologie
128 Obstétrique/gynécologie

Remarque : Bien que la génétique ne soit plus une sous-spécialité de la médecine interne, elle est répertoriée dans cette catégorie, car le nombre d'enregistrements de médecins appartenant à cette spécialité est relativement faible. La version antérieure de la présente publication assignait les chiffres dans une spécialité séparée faisant partie de la catégorie générale des spécialités médicales.

Annexe D

**Couverture pour les services de radiologie et de
laboratoire rémunérés à l'acte dans la BDNM**

Couverture pour les services de radiologie et de laboratoire rémunérés à l'acte dans la BDNM

Les données sur les services de radiologie et de laboratoire soumises à l'ICIS aux fins d'utilisation dans la BDNM ne sont ni uniformes ni complètes. Pour cette raison, elles ne sont pas utilisées automatiquement dans les publications de la BDNM. Les remarques suivantes ont été fournies par les régimes provinciaux d'assurance-maladie concernant les données sur les services de radiologie et de laboratoire qui sont comprises dans les fichiers fournis à la BDNM.

Terre-Neuve-et-Labrador

- Les données sur les services de laboratoire ne sont pas fournies à la BDNM, parce que ces services sont couverts par les subventions aux hôpitaux.
- Les médecins peuvent être rémunérés à l'acte pour l'interprétation de certains services diagnostiques tels que les EEG, les ECG, etc. Ces services seraient indiqués dans les fichiers soumis à la BDNM.

Île-du-Prince-Édouard

- Les données sur les services de laboratoire ne sont pas fournies à la BDNM, parce que ces services sont couverts par les subventions aux hôpitaux.
- Les honoraires des radiologistes pour les services d'interprétation sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Nouvelle-Écosse

- Les données sur les services de laboratoire ne sont pas fournies à la BDNM, parce que ces services sont couverts par les subventions aux hôpitaux.
- La plupart des services de radiologie facturés ne sont pas inclus dans les fichiers soumis à la BDNM. Pour la Nouvelle-Écosse, la plupart des services de radiologie facturés ne sont pas inclus dans les revenus provenant des services rémunérés à l'acte.

Nouveau-Brunswick

- Les données sur les services de laboratoire ne sont pas fournies à la BDNM, parce que ces services sont couverts par les subventions aux hôpitaux.
- Tous les services de radiologie sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Québec

- Aucun service de laboratoire n'est inclus.
- Les services de radiologie dispensés par les médecins en cabinet privé sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Ontario

- Environ 50 % de tous les services de laboratoire sont financés par l'Assurance-santé de l'Ontario et sont par conséquent inclus dans les fichiers soumis à la BDNM. Les autres 50 % sont financés par la Santé publique (1 %) et les budgets globaux des hôpitaux (49 %).
- L'information sur les services de radiologie n'était pas disponible.

Manitoba

- Les services de laboratoire présentés dans les fichiers soumis à la BDNM sont ceux fournis par les laboratoires privés rémunérés à l'acte. Les services de laboratoire dispensés dans les établissements en milieu urbain et rural ne sont pas inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.
- Les services de radiologie soumis englobent tous les services privés de radiologie et tous les services de radiologie dispensés dans les établissements en milieu urbain. Les services de radiologie dispensés dans les établissements en milieu rural, qui représentent environ 11 % de la valeur monétaire des services de radiologie, ne sont pas inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Saskatchewan

- Depuis 1993-1994, les seuls services de laboratoire inclus dans les fichiers soumis à la BDNM sont les services de laboratoire communs en cabinet dispensés par les médecins autres que les pathologistes. La responsabilité des services de laboratoire privés dispensés par les spécialistes en pathologie a été transférée aux conseils de santé de district en octobre 1993 et ces services ne sont plus financés sur la base du régime des services rémunérés à l'acte.
- Les services de radiologie en établissement qui sont financés par les conseils de santé de district sont exclus des fichiers soumis à la BDNM, de même que les services de radiologie dispensés dans le cadre du programme de dépistage du cancer du sein.

Alberta

- Jusqu'au 1^{er} juillet 1995, seuls les services de laboratoire dispensés hors des hôpitaux étaient inclus.
- Seuls les services de radiologie hors-établissement sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Colombie-Britannique

- Les services de laboratoire et de radiologie rémunérés à l'acte qui sont dispensés aux patients en consultation externe sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM, mais les services aux patients hospitalisés ne le sont pas.

Annexe E

Nombre d'habitants par médecin

Tableau E-1 : Nombre d'habitants par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte selon la spécialité, Canada et les provinces, 1999-2000

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine familiale	1 252	1 323	1 486	1 497	1 334	1 156	1 522	1 265	1 254	1 173	1 240
Spécialités médicales	3 310	4 627	4 085	3 310	1 930	1 928	2 671	3 915	2 739	2 695	2 218
Médecine interne	7 172	10 508	13 815	8 005	4 827	4 981	7 879	9 555	7 787	8 434	5 849
Neurologie	84 112	374 324	149 920	50 013	37 427	59 768	77 645	65 054	71 048	59 395	54 557
Psychiatrie	20 134	26 841	18 291	26 359	8 856	7 137	11 764	25 992	11 039	10 732	9 109
Pédiatrie	23 926	37 231	44 320	29 301	14 985	15 255	14 976	31 133	18 108	26 715	17 443
Dermatologie	135 000	206 716	126 355	125 535	43 053	71 321	153 720	277 669	81 640	84 974	68 291
Physiatrie	54 000 000	814 706	200 107	182 652	83 414	88 763	125 479	291 909	232 551	197 604	111 481
Anesthésie	19 279	20 796	13 225	13 941	14 427	14 217	14 617	17 316	16 585	11 329	14 133
Spécialités chirurgicales	5 630	4 884	4 363	4 136	4 118	4 108	5 162	5 018	5 642	5 098	4 436
Chirurgie générale	19 558	11 688	17 843	21 040	17 188	15 963	22 100	19 230	24 809	22 763	18 109
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	145 553	s.o.	63 914	74 400	106 904	472 734	81 297	97 861	152 481	162 241	159 791
Urologie	68 268	80 523	49 522	44 081	59 100	55 777	79 484	66 967	92 067	60 321	60 172
Chirurgie orthopédique	46 997	37 131	40 316	27 458	27 101	32 856	36 722	39 759	39 309	35 399	32 555
Chirurgie plastique	341 772	**	89 491	60 835	80 841	80 957	80 894	70 760	91 441	84 884	83 028
Neurochirurgie	124 424	s.o.	7 173 077	206 236	152 714	177 867	198 365	260 712	161 016	146 105	172 030
Ophthalmologie	50 752	38 366	19 719	26 536	27 688	26 970	43 988	31 058	34 050	25 819	28 023
Oto-rhino-laryngologie	55 901	80 523	81 942	52 204	46 194	53 657	88 009	80 487	89 724	69 991	57 641
Obstétrique/gynécologie	28 466	24 171	26 106	22 957	22 310	17 655	22 295	29 083	27 460	33 814	21 882
Total des spécialités	2 085	2 376	2 110	1 839	1 314	1 312	1 760	2 199	1 844	1 763	1 479
Total des médecins	782	850	872	825	662	615	816	803	746	704	675

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux du Canada sont ceux des 10 provinces, les données des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ne sont pas disponibles.

** Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les estimations démographiques nettes servent à calculer le nombre d'habitants par médecin.

Veuillez vous référer aux tableaux 4-1 à 4-21 pour consulter les remarques détaillées par spécialité.

Tableau E-2 : Nombre d'habitants par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte selon la spécialité, Canada et les provinces, 2000-2001

	T-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.^	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine familiale	1 400	1 343	1 511	1 494	1 322	1 167	1 440	1 217	1 228	1 182	1 240
Spécialités médicales	3 061	4 462	4 108	3 387	2 090	1 915	2 463	3 757	2 667	2 698	2 244
Médecine interne	6 916	10 550	13 583	7 943	4 979	4 844	7 013	9 109	7 672	8 292	5 777
Neurologie	95 071	287 917	129 019	50 847	41 680	60 470	71 745	56 079	69 214	61 495	56 565
Psychiatrie	17 820	26 224	18 924	29 328	10 578	7 266	11 100	24 912	10 792	10 731	9 524
Pédiatrie	23 705	46 067	48 550	29 547	16 162	15 383	14 474	30 418	17 125	27 035	17 768
Dermatologie	126 165	206 269	116 763	142 681	45 675	75 149	149 987	257 823	80 933	87 510	71 233
Physiatrie	n/a	1 256 364	211 814	201 747	90 144	86 210	99 469	281 326	228 144	192 447	111 406
Anesthésie	15 311	16 571	13 278	14 328	15 573	13 948	13 577	17 217	16 035	11 490	14 178
Spécialités chirurgicales	5 172	4 925	4 345	4 203	4 337	4 081	5 035	4 927	5 618	5 226	4 483
Chirurgie générale	20 823	11 555	17 922	21 105	18 462	15 967	21 670	19 953	24 749	26 273	18 723
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	103 915	n/a	66 961	79 925	103 819	464 646	77 485	97 455	150 425	99 796	145 706
Urologie	71 303	60 349	49 633	45 048	62 031	54 615	78 227	71 921	91 982	64 038	60 922
Chirurgie orthopédique	36 451	35 619	37 772	27 633	28 724	31 966	35 384	34 710	39 299	35 709	32 443
Chirurgie plastique	187 483	**	84 841	61 365	91 045	83 231	87 915	68 811	91 535	88 812	86 604
Neurochirurgie	113 122	s.o.	1 098 941	210 224	178 933	180 608	234 201	173 197	172 876	154 089	180 728
Ophthalmologie	46 344	42 786	19 497	26 967	27 324	27 381	41 454	30 814	33 573	26 197	28 055
Oto-rhino-laryngologie	48 219	138 200	106 876	53 799	49 245	53 056	84 659	81 472	89 815	69 737	58 646
Obstétrique/gynécologie	26 492	24 246	25 335	23 300	23 608	17 313	21 307	28 712	27 024	34 024	21 850
Total des spécialités	1 923	2 341	2 112	1 875	1 410	1 303	1 654	2 132	1 808	1 779	1 496
Total des médecins	810	854	881	832	682	616	770	775	731	710	678

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux du Canada sont ceux des 10 provinces, les données des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ne sont pas disponibles.

** Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les estimations démographiques nettes servent à calculer le nombre d'habitants par médecin.

Veuillez vous référer aux tableaux 5-1 à 5-21 pour consulter les remarques détaillées par spécialité.

Annexe F

Nombre de médecins par 100 000 habitants

Tableau F-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par 100 000 habitants selon la spécialité, Canada et les provinces, 1999-2000

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine familiale	80	76	67	67	75	87	66	79	80	85	81
Spécialités médicales	30	22	24	30	52	52	37	26	37	37	45
Médecine interne	14	10	7	12	21	20	13	10	13	12	17
Neurologie	1	0	1	2	3	2	1	2	1	2	2
Psychiatrie	5	4	5	4	11	14	9	4	9	9	11
Pédiatrie	4	3	2	3	7	7	7	3	6	4	6
Dermatologie	1	0	1	1	2	1	1	0	1	1	1
Physiatrie	0	0	0	1	1	1	1	0	0	1	1
Anesthésie	5	5	8	7	7	7	7	6	6	9	7
Spécialités chirurgicales	18	20	23	24	24	24	19	20	18	20	23
Chirurgie générale	5	9	6	5	6	6	5	5	4	4	6
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	1	s.o.	2	1	1	0	1	1	1	1	1
Urologie	1	1	2	2	2	2	1	1	1	2	2
Chirurgie orthopédique	2	3	2	4	4	3	3	3	3	3	3
Chirurgie plastique	0	**	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Neurochirurgie	1	s.o.	0	0	1	1	1	0	1	1	1
Ophthalmologie	2	3	5	4	4	4	2	3	3	4	4
Oto-rhino-laryngologie	2	1	1	2	2	2	1	1	1	1	2
Obstétrique/gynécologie	4	4	4	4	4	6	4	3	4	3	5
Total des spécialités	48	42	47	54	76	76	57	45	54	57	68
Total des médecins	128	118	115	121	151	163	123	125	134	142	148

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux du Canada sont ceux des 10 provinces, les données des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ne sont pas disponibles.

** Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les estimations démographiques nettes servent à calculer le nombre d'habitants par médecin.

Veuillez vous référer aux tableaux 4-1 à 4-21 pour consulter les remarques détaillées par spécialité.

Tableau F-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par 100 000 habitants selon la spécialité, Canada et les provinces, 2000-2001

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine familiale	71	74	66	67	76	86	69	82	81	85	81
Spécialités médicales	33	22	24	30	48	52	41	27	37	37	45
Médecine interne	14	9	7	13	20	21	14	11	13	12	17
Neurologie	1	0	1	2	2	2	1	2	1	2	2
Psychiatrie	6	4	5	3	9	14	9	4	9	9	10
Pédiatrie	4	2	2	3	6	7	7	3	6	4	6
Dermatologie	1	0	1	1	2	1	1	0	1	1	1
Physiatrie	s.o.	0	0	0	1	1	1	0	0	1	1
Anesthésie	7	6	8	7	6	7	7	6	6	9	7
Spécialistes chirurgicaux	19	20	23	24	23	25	20	20	18	19	22
Chirurgie générale	5	9	6	5	5	6	5	5	4	4	5
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	1	s.o.	1	1	1	0	1	1	1	1	1
Urologie	1	2	2	2	2	2	1	1	1	2	2
Chirurgie orthopédique	3	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3
Chirurgie plastique	1	**	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Neurochirurgie	1	s.o.	0	0	1	1	0	1	1	1	1
Ophthalmologie	2	2	5	4	4	4	2	3	3	4	4
Oto-rhino-laryngologie	2	1	1	2	2	2	1	1	1	1	2
Obstétrique/gynécologie	4	4	4	4	4	6	5	3	4	3	5
Total des spécialités	52	43	47	53	71	77	60	47	55	56	67
Total des médecins	123	117	114	120	147	162	130	129	137	141	148

Source : BDNM, ICIS.

* Les totaux du Canada sont ceux des 10 provinces, les données des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ne sont pas disponibles.

** Les plasticiens de l'Î.-P.-É. sont compris avec les chirurgiens généraux.

s.o. = sans objet — Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Remarques

Les estimations démographiques nettes servent à calculer le nombre d'habitants par médecin.

Veillez vous référer aux tableaux 5-1 à 5-21 pour consulter les remarques détaillées par spécialité.

